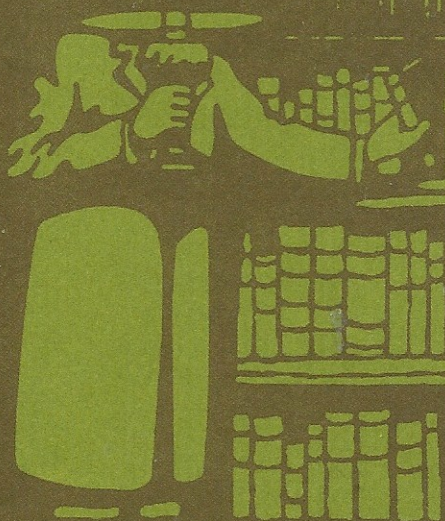


HORS-TEXTE

ALBERTO MANGUEL

La Bibliothèque, la nuit

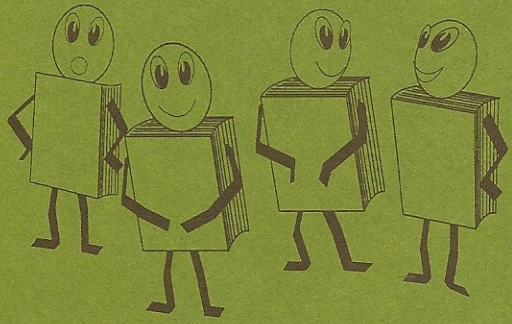
essai traduit de l'anglais
par Christine Le Breuf



ACTES SUD



Bulletin de l'AGBD – Genève
Mars 2007 – No 81



ce qu'ils ont dit

Ici commence l'histoire. Elle raconte comment je suis entré en possession du *Livre sanglant*, comment j'ai atteint l'Orm. Cette histoire n'est pas destinée aux lecteurs au cuir tendre et aux nerfs fragiles – à qui je recommande d'emblée de reposer cet ouvrage et de filer du côté de la littérature pour enfants. Hop ! Disparaissez, buveurs de camomille et pleurnicheuses, lavettes et trouillards : en ces lieux, la lecture demeure une authentique aventure ! Un mot que je définis à l'ancienne d'après le *Dictionnaire zamonien* : « **Entreprise audacieuse motivée par le besoin de recherches ou de mouvement, émaillée de terribles menaces, de dangers imprévisibles qui débouchent parfois sur une issue fatale.** »

Oui, je parle d'un pays où la lecture peut rendre fou. Où les livres risquent de blesser, d'empoisonner, et même de tuer. Seul celui qui est prêt à accepter le risque de me lire, à mettre sa vie en jeu pour avoir sa part de mon histoire, doit me suivre jusqu'au prochain paragraphe. Je félicite les autres d'avoir pris la lâche mais saine décision de rester en arrière....

EDITORIAL

C'est un grand honneur et une fierté pour le comité de rédaction d'Hors-Texte de pouvoir vous offrir le texte de la conférence donnée par Alberto Manguel, le 23 janvier dernier, à Genève, à l'invitation de la Bibliothèque de Genève. L'érudition, la qualité d'écriture de l'auteur d'*Une Histoire de la lecture* et du tout récent livre *La Bibliothèque, la nuit*, dont est issu le texte que vous trouverez dans ces pages, n'est plus à démontrer. Alberto Manguel est non seulement un amoureux des bibliothèques, des livres, de la lecture, mais il en est également un philosophe, qui donne sens à nos métiers et, au-delà, à nos vies. Aussi, sans vouloir vous donner d'ordre (quoique !), je vous recommande donc chaleureusement de lire, bien sûr, l'article qu'il nous offre ci-après, mais surtout les 300 pages... lumineuses de *La Bibliothèque, la nuit*.¹

Mais les bibliothèques n'existent pas pour elles-mêmes, mais naturellement pour et par leurs usagers. Avec l'aide d'étudiant-e-s de la filière I+D de la HEG, les BM genevoises nous livrent ici deux passionnantes enquêtes, l'une analysant les attentes des usagers et l'autre - en miroir - tentant de dresser le portrait (les portraits en fait) des non-usagers.

Ce sont également les usagers qui sont au cœur de l'article, qu'Anne-Marie Piguet consacre à l'information documentaire au sein du Planning familial de Genève². Ces utilisateurs sont, soit des professionnels de la santé, soit des personnes (et plus particulièrement des femmes) simplement en quête d'informations sur toutes les questions tournant autour du planning familial évidemment. Et là, plus qu'ailleurs encore, la qualité de l'accueil est primordiale tant ces questions touchent souvent à l'intime. Par ailleurs ce qui nous réjouit particulièrement - et c'est un euphémisme, tant cela constitue une antienne de l'AGBD - c'est que si ce centre de documentation fonctionne aujourd'hui d'une manière optimale, c'est qu'il a été confié en l'an 2000, à une diplômée I+D, (Anne-Marie Piguet-Mulhauser donc), qui en a professionnalisé la gestion, ceci à la suite d'une étude conduite par notre collègue Françoise Félicité, mandatée dans ce but par le CIFREN.³

Au menu de ce numéro, figurent encore :

un article sur une animation sous forme d'un concours d'écriture de lettres d'amour par des élèves d'un cycle d'orientation;

¹ Tous les livres d'Alberto Manguel sont édités chez Actes Sud.

² Cette contribution est tirée d'un livre paru à l'occasion du quarantième anniversaire de ce service; nous avons le plaisir de vous la proposer ici, avec l'aimable accord des éditeurs, les références en sont citées dans l'article.

³ Centre d'information familiale et de régulation des naissances

un autre consacré à l'indispensable ré-informatisation des bibliothèques scolaires genevoises, qui va entrer dans une phase concrète après que le Grand Conseil a finalement adopté le projet de loi y relatif;

des nouvelles enfin, également assez positives, au sujet de notre (presque antédiluvienne) demande de réévaluation dont l'aboutissement devrait amener bientôt nos salaires à friser ceux de Marcel Ospel et Daniel Vasella réunis.

Last but not least, comme chaque année en mars, vous trouverez le rapport annuel de notre association, rédigé par mon *digne* successeur, Pierre Boillat. Je ne dissimulerai pas mon plaisir de pouvoir simplement lire ce riche compte-rendu, sans avoir eu à l'écrire moi-même.

Reste mon invariable devoir : remercier tous nos auteurs et vous souhaiter une bonne lecture de ce quatre-vingt-unième numéro d'Hors-Texte.

Eric Monnier

LE BILLET DU PRESIDENT

Ou panégyrique du livre

Aux quelques 300 membres de l'AGBD,
Aux incalculables lecteurs d'Hors-Texte,

S'il devait exister une déesse de l'imprimerie, nul doute qu'elle eût prodigué ses bienfaits avec générosité et largesse pour la cité de Genève. L'histoire du livre trouve un terreau des plus fertiles dans la ville du bout du lac. L'invention typographique nous en offre un exemple éclatant. Dès 1478, les imprimeurs activent leurs presses dans les murs de la ville. Bien évidemment, la Réforme va asseoir définitivement Genève comme haut lieu de l'édition. Le livre se lie pour le meilleur et pour le... mieux avec l'aigle et la clef. Cette relation ne peut qu'aviver les lumières de l'esprit genevois et encourager l'épanouissement de l'amour du livre que l'on ressent avec force dans l'histoire de la République. Que d'illustres hommes peuvent en témoigner ! J'en citerai trois dont la célébrité outrepassa les frontières cantonales. Ami Lullin (1695-1756), Guillaume Favre (1770-1851) ou encore Martin Bodmer (1899-1971) peuvent se prévaloir d'être les chantres si ce n'est les ambassadeurs de ce lien privilégié qui unit l'humain avec le livre. Chacun a cultivé le bon goût de réunir et collectionner des ouvrages. Ils le transcendèrent par la volonté de pérenniser leurs fonds et de les rendre consultables aux chercheurs si ce n'est aux citoyens. Les livres, ce sont aussi les bibliothèques qui les conservent. Qu'elles soient publiques ou privées, anciennes ou récentes, prises ensemble, elles offrent une diversité et une richesse documentaire absolument exceptionnelle pour une agglomération d'un demi million d'habitants. Sans doute possible, Genève peut s'enorgueillir de posséder un patrimoine documentaire envié, conservé par des institutions réputées et auréolé d'un public empreint d'une incontestable sensibilité au monde du codex. Pour illustrer ce dernier point, j'en veux pour preuve les régulières et somptueuses expositions organisées à Genève. Elles attirent une foule nombreuse papillotant avec ravissement autour des ouvrages offerts à son extase. Vous l'aurez donc compris, tout concourt à faire de Genève un vivier d'amoureuses et d'amoureux du livre, en résumé des bibliophiles.

N'y aurait-il pas un bourgeonnement d'intérêt bibliophilique parmi les bibliothécaires ? Il ne m'appartient pas d'extrapoler en la matière, mais de prendre l'initiative de les questionner, de vous questionner.

Pierre Boillat
Berne, le 14 février 2007



*association genevoise des bibliothécaires et professionnels diplômés
en information documentaire*

RAPPORT D'ACTIVITES 2006

Introduction

Votre début [...] est la règle de ce qu'on exigera de vous : tâchez de vous ménager de quoi faire plus dans la suite, mais gardez-vous de faire jamais moins¹.

Puissé-je faire mien ce noble conseil de l'abbé Gaimé à Jean-Jacques Rousseau ! Vous en jugerez.

Il m'appartient de vous rendre un reflet le plus juste possible des activités de l'AGBD depuis la dernière assemblée générale. Je m'y prête avec d'autant plus de plaisir que j'ai des faits à vous transmettre. Je ne perds pas de vue que l'action du comité s'inscrit dans une continuité depuis 1972. On poursuit donc sur une lancée, tout en ne négligeant pas un apport original. Encore une fois vous en jugerez.

Membres

En janvier 2007, l'AGBD comptait 273 membres en activité, 33 membres retraités, 4 membres d'honneur, soit 310 personnes, auxquelles s'ajoutent 4 étudiant-e-s I+D (qui reçoivent Hors-Texte et le programme des activités mais ne sont pas membres).

Par ailleurs, 72 personnes ou institutions sont abonnées à Hors-Texte et 2 exemplaires de celui-ci sont remis en dépôt légal.

¹ ROUSSEAU, Jean-Jacques. – *Les confessions* : I. – Paris : Garnier-Flammarion, 1991. – p. 132

Je tiens à remercier toutes les personnes qui paient leur cotisation/abonnement sans attendre un rappel. Elles évitent ainsi de fastidieuses soirées au trésorier et à sa famille ! Pour 2007, le comité a d'ailleurs décidé de facturer une partie des frais engendrés par les rappels : Fr. 5.- pour le premier, Fr. 10.- le deuxième.

Comité

Le comité s'est réuni à sept reprises durant l'année 2006 et deux fois en 2007. Il est composé depuis la dernière assemblée générale des membres suivants : Elisabeth Bernardi, Pierre Boillat (président), Jean-Blaise Claivaz (trésorier et webmestre), Daniel Jaccaz, Anita Matteazzi (archiviste), Jérôme Napoléon et Isabelle Plan. Conformément aux statuts, il s'est appliqué à gérer les affaires courantes de l'association, dont les lignes ci-après donneront un fidèle reflet pour les dossiers aboutis ou dont le développement est assuré.

Comité de rédaction Hors-Texte

Bannière claquant triomphalement aux vents de l'édition bibliothéconomique, notre périodique Hors-Texte diffuse avec abnégation et constance des informations sur notre profession. Son comité de rédaction, formé par Elisabeth Bernardi, Marie-Pierre Flotron, Eric Monnier, Malou Noetzlin et Danièle Tosi, n'a pas ménagé son enthousiasme pour nous remettre les numéros 79, 80 et 81. Je me réjouis que le contenu des ces pages concerne des sujets dont la portée est susceptible d'intéresser un public hors du cénacle genevois. Les 72 abonnements à Hors-Texte le démontrent avec éclat. Depuis la refonte d'Arbido, il faut bien constater qu'Hors-Texte demeure le dernier vecteur imprimé de Suisse, à parution régulière, accueillant librement des contributions dans notre domaine. Ne serait-ce que pour cette raison, je lui souhaite un avenir radieux.

Réévaluation des fonctions (GREF)

S'il fallait classer les dossiers entre eux, la réévaluation des fonctions des métiers des bibliothèques y gagnerait certainement la première place. Initiée en 1999, officialisée en 2002 par la remise du rapport du Groupe de réévaluation des fonctions (GREF), elle a abouti en 2006/2007. La Ville de Genève a rendu sa décision le 19 juillet 2006 et l'Etat de Genève le 31 janvier 2007. Il faut ici remercier chaleureusement les membres du GREF qui ont porté nos revendications durant toutes ces années : Michèle Bayard, Madeleine Duparc, Renata Ebener, Daisy McAdam, Marie-Noëlle Mauris et Geneviève Nicoud (présidente). Le combat ne cesse pas totalement pour autant. Par la lettre du Conseil administratif du 7 février 2007, la Ville de

Genève confirme le statu quo pour les bibliothécaires sans fonction particulière et les assistant-e-s en information documentaire; la réévaluation des ces fonctions est encore à faire. De son côté, l'Etat de Genève réévaluera dans un second temps la fonction type de directeur/-rice de bibliothèque. Je tiens encore à saluer la bonne entente entre le GREF, la Haute Ecole de Gestion de Genève – filière information documentaire (HEG-I+D) et les présidents de l'AGBD. Nul doute que la mise en commun des forces n'ait contribué aux avancées actuelles.

Finances

Notre trésorerie est saine avec des recettes s'élevant à fr. 14'156,24 et des dépenses à fr. 10'285,63. L'exercice 2006 se solde donc avec un bénéfice de fr. 3'870,61. Il faut toutefois noter que la facture d'impression du troisième numéro de l'année de notre revue est arrivée tardivement et n'a pas été comptabilisée dans cet exercice.

Au niveau des dépenses, il faut relever un don de fr. 1'500,- à l'association E-CHANGER, à l'intention de notre collègue Rosemarie Fournier, bien connue grâce à Swiss-lib, et qui œuvre pour les bibliothèques au Nicaragua. Quant aux recettes, elles proviennent en grande partie des cotisations (fr. 11'280,-) et des abonnements (fr. 1'650,-).

Manifestation (Midi-AGBD)

Trois manifestations ont ponctué cette année :

- 12 membres ont suivi la visite guidée de l'exposition « C'est à voir ! Les must genevois aux siècles dernier », le 20 septembre 2006
- quelques membres ont profité de la conférence de François Cheng à la Fondation Bodmer le 6 octobre 2006 (co-organisée par cette dernière et les Amis du livre contemporain)
- 25 membres ont suivi la visite guidée de l'exposition « Arts, savoirs, mémoire. Trésors de la Bibliothèque de Genève », le 31 janvier 2007.

Prix romand en bibliothéconomie

Poursuivant leur partenariat, le Groupe régional des bibliothécaires vaudois (GRBV), le Groupement valaisan des bibliothèques (GVB) et l'AGBD ont décerné le Prix romand en bibliothéconomie 2007 le 15 janvier dernier à Mercedes Alvarez, Céline Dubouloz et Sophie Haene pour leur travail :

« Création d'un groupe compétence Actualité au sein du réseau des Bibliothèques municipales de la Ville de Genève ».

Par ce choix « coup de cœur », le jury a été sensible tant à l'originalité de la démarche des Bibliothèques municipales dans un domaine novateur, qu'aux réponses proposées par les lauréates.

Coopération

L'AGBD s'inscrit dans un maillage d'associations sœurs. Je crois fortement à la nécessité de partager et d'échanger régulièrement avec ces dernières. Dans cette optique, j'ai participé à diverses séances.

Deux rencontres à Lausanne les 30 septembre 2006 et 13 janvier 2007 avec les présidents ou membres des comités de l'Association des bibliothèques fribourgeoises (ABF), de l'Association jurassienne de bibliothécaires (AJB), du GRBV et du GVB. Nous entrevoyons à moyen terme des opportunités de collaboration, notamment dans l'organisation de conférences ou de cours de formation continue.

Je me suis encore rendu aux assemblées générales de l'Association des Assistants en information documentaire (AAID) et du GRVB, toutes deux localisées à Lausanne. J'ai aussi rencontré à Genève des membres de l'AAID pour discuter notamment de la formation I+D.

Le groupe Rhône-Alpes de l'Association des bibliothécaires de France a aussi été approché. Nous pourrions envisager des rencontres avec les membres des départements limitrophes.

L'Association des bibliothèques et bibliothécaires suisses (BBS) n'est pas oubliée. Profitant de cours de répétition à Berne, j'y ai rencontré les membres du secrétariat en mai 2006 et en février 2007. J'ai participé à l'assemblée générale le 1^{er} septembre 2006 à Berne (et à la journée spécialisée formation I+D le 31 août 2006 aussi à Berne). Finalement, un membre du comité s'est rendu au Conseil consultatif de la BBS (toujours à Berne), dont l'AGBD détient un siège en tant que Groupe d'intérêt de la ci-nommée association.

Formation continue

Mme Nicole Trottet, responsable de la formation continue à la HES-SO Genève, a contacté l'AGBD dans la perspective de collaborer avec nous – et d'autres associations professionnelles suisses, par ailleurs – pour l'élaboration du programme de la formation continue I+D. La HES-SO tente ainsi de proposer des cours au plus près des besoins de nos membres.

Archives

Anita Matteazzi poursuit la gestion du traitement des archives de l'AGBD. Toutes les archives de la précédente présidence ont été récupérées et viendront progressivement rejoindre les archives de l'AGBD au Dépôt des bibliothèques universitaires du Seujet.

Enfinement, j'ai encore :

- répondu à sept annonces de poste aux exigences de formation pour les moins discutables. A ce propos, nous pouvons nous réjouir d'avoir contribué à la suppression de la fonction de « secrétaire-documentaliste » à l'Etat de Genève. La décision finale n'a pas encore été confirmée, mais le Service d'évaluation des fonctions a reconnu l'incohérence de ce « couple ». Les personnes concernées devraient être rangées dans une fonction de secrétaire ou commis administratif en classe similaire. Je précise aussi que les réactions aux annonces contestables sont adressées directement aux intéressés, sans en informer la communauté des bibliothécaires dans son ensemble (via Swiss-lib). A plus grande discrétion ne devrait pas répondre moins bonne efficacité (du moins je l'espère)
- envoyé le 19 juin 2006 aux 11 conseillers nationaux genevois une lettre argumentée leur demandant de rejeter la motion de la conseillère nationale Vreni Müller-Hemmi « Droit d'auteur : tantième à percevoir par les bibliothèques ». Le lendemain de l'envoi, Mme Müller-Hemmi retirait sa motion, rendant donc les lettres caduques. Néanmoins, l'envoi aura au moins signifié à nos politiciens notre position en la matière
- écrit le 26 juin 2006 au Cercle de la librairie et de l'édition Genève afin d'officialiser les accords de 5 % de réduction pour nos membres dans 31 librairies genevoises. Nous sommes sans nouvelle de leur part jusqu'à ce jour (mais les réductions sont toujours accordées)
- signé le 29 juin 2006 au nom de l'AGBD une lettre ouverte concernant la réorganisation des bibliothèques de l'Administration fédérale
- fait des recherches en août 2006 sur l'existence d'un plan directeur ou d'une politique écrite concernant le développement des bibliothèques publiques, mixtes et scolaires à Genève suite à la demande de l'ABF
- présenté l'AGBD le 9 novembre 2006 aux 90 étudiants des premières et deuxièmes années de la HEG-I+D

- envoyé le 29 janvier 2007 une lettre aux 38 nouveaux diplômés de la HEG-I+D leur proposant de rejoindre l'AGBD ou de s'abonner à Hors-Texte.

Conclusion

2006, un bon millésime pour notre association ? J'ai l'effronterie de le croire. Et je ne parlerai que par un exemple, au premier chef bien douloureux pour certains. Les dossiers des réévaluations ont accouché de deux (faux) jumeaux. Ils ne sont certainement pas parfaits, mais ils sont là. A nous, bibliothécaires, institutions, associations, de les prendre en main et de les élever vers un avenir qui leur soit le meilleur possible. Partant, l'ensemble des collègues y trouvera son compte. Soyez assurés que l'AGBD y veillera de très près.

L'AGBD, c'est avant tout ses membres, c'est-à-dire Vous. Ne voyez pas seulement en l'association un bulletin de versement annuel, mais plutôt un moyen d'action pour notre profession, un lieu de rencontre entre collègues et une plateforme d'échange et de partage d'expériences. Que chacun puisse se positionner dans cette belle machine selon son degré d'implication fondé sur le volontariat.

Genève, février 2007

Pierre Boillat, président
avec la collaboration de Jean-Blaise Claivaz, trésorier

TOMBEE DE RIDEAU SUR LA REEVALUATION A L'ETAT DE GENEVE

La confirmation de la réévaluation des métiers des bibliothèques à l'Etat de Genève est parvenue tout récemment et a pu être incorporée à ce numéro d'Hors-Texte en toute dernière extrémité. Il n'est dès lors pas temps de développer cette décision, sinon de vous la présenter brute de décoffrage. Néanmoins, M. Lupo, de la Division des ressources humaines du Département de l'instruction publique, est prêt à commenter ce processus et détailler ses conséquences. Une séance d'information nous avait été promise pour novembre 2006 (cf. Hors-Texte n° 80, p. 6) ; toujours d'actualité, elle se déroulera dans le courant du mois de mars 2007.

Il est particulièrement réjouissant que l'AGBD ait été pleinement associée à ce processus. Je sais gré à M. Lupo d'avoir instauré un climat collaboratif fécond. Ainsi, les appellations des cinq fonctions types énumérées ci-dessous ont été arrêtées en concertation avec l'équipe du Groupe de réévaluation des fonctions (GREF). De surcroît, le Service de réévaluation des fonctions de l'Etat de Genève a accepté le principe de transversalité des métiers en information documentaire en retenant officiellement le sigle de BDA pour bibliothécaire, documentaliste et archiviste.

Voici les nouvelles classifications des fonctions des métiers des bibliothèques telles que présentées dans l'extrait du procès verbal de la séance du Conseil d'Etat en date du 31 janvier 2007 :

Fonction type	Classe maximale	Ancienne classe
BDA assistant/-e	9	8
BDA	14	12
BDA responsable	15	13
BDA spécialiste	15	néant
Coordinateur/-rice de centres de documentation	17	17
Responsable de service d'information documentaire	19	17

Conformément au protocole d'accord entre le Conseil d'Etat et les organisations représentatives du personnel signé le 13 septembre 2006, ces nouvelles classifications entrent en vigueur le 1^{er} janvier 2007¹.

Enfin, il est à noter que le statu quo concernant la fonction de coordinateur/-rice se justifie par la récente réévaluation dont elle a été l'objet. La fonction de directeur/-rice de bibliothèque, pour sa part, sera réévaluée ultérieurement.

Pierre Boillat, président

¹ Citation *in texto* de l'extrait du procès verbal de la séance du Conseil d'Etat du 31 janvier 2007.

INTRODUCTION A LA CONFERENCE D'ALBERTO MANGUEL DU 23 JANVIER 2007

Mesdames et Messieurs bonsoir,

Bienvenue et merci de votre présence ici ce soir.

Dans une ville où le livre tient une place importante depuis plus de cinq siècles, l'exposition "Arts savoirs mémoire" qui se tient actuellement au Musée Rath reste pourtant un événement assez rare.

Jusqu'au 18 février la Bibliothèque de Genève présente ainsi à ses lecteurs et à l'ensemble du public, une sélection de ses trésors, choisis parmi ses très riches collections.

Vous pouvez y voir des livres prestigieux anciens et modernes, des manuscrits autographes des plus grands auteurs genevois - Rousseau en tête - , des affiches, des gravures, des photographies, mais aussi un ensemble de manuscrits médiévaux enluminés, sans égal en Suisse.

Il a paru nécessaire d'associer à cet événement d'importance pour la doyenne des institutions culturelles de notre ville, la voix d'une personnalité marquante, afin de célébrer l'alliance du livre et de la lecture dans le lieu privilégié de leur rencontre, la bibliothèque.

Personne ne pouvait mieux convenir qu'Alberto Manguel.

Comment présenter Alberto Manguel, sans forcément le cataloguer, le classer, le catégoriser, sans se perdre dans le labyrinthe de ses livres et de nuit de surcroît ?

Si ce n'est pour dire simplement qu'il est né en Argentine, que son esprit cosmopolite, son art des langues et son goût des voyages physiques et littéraires lui est venu à travers des pérégrinations diverses et variées en Israël, en France, à Tahiti, en Angleterre, en Italie, au Canada, en Argentine; qu'il dirige la collection "Cabinet de lecture" chez Actes Sud; qu'à l'âge de 17 ans il a eu le bonheur de fréquenter Borges en lui faisant la lecture. Et que – surtout – et dans cette salle il n'est de loin pas le seul – son amour et sa curiosité pour les livres et les bibliothèques qui les contiennent, sont immenses.

Révéle au public francophone par sa stimulante *Histoire de la lecture*, il a appris avec Borges que le livre ouvre des portes sur les mondes illimités et fascinants de l'imaginaire. Alberto Manguel en a d'ailleurs dressé une topographie dans son *Dictionnaire des lieux imaginaires*.

Plus récemment, il nous a fait à nouveau partager son érudition joyeuse, sa passion communicative et l'acuité de son regard dans un essai qui ne pouvait que nous interpeller. *La Bibliothèque la nuit* est un livre qui donne à lire et à penser sur un monde qui nous semblait alors familier et que nous redécouvrons en sa compagnie avec un plaisir renouvelé.

Ce soir, malgré la neige et les avaries de la SNCF, il a accepté de délaissier les trente mille volumes de sa bibliothèque poitevine et nous l'en remercions d'autant plus vivement que c'est pour nous entretenir du *Mythe de la bibliothèque*.

Mesdames et Messieurs veuillez faire bon accueil à Alberto Manguel.

Etienne Burgy et Marie-Pierre Gilliéron
Bibliothèque de Genève

Avertissement de la rédaction

Le texte d'Alberto Manguel que vous trouverez ci-après est celui de sa conférence du 23 janvier 2007, à Genève, même si son titre est différent. Nous avons retenu la forme sous laquelle l'auteur nous l'a envoyé.

D'autre part, les droits de cet article ne nous appartiennent pas, comme en témoigne le copyright et la mention de l'agence littéraire de l'auteur (© Alberto Manguel c/o Guillermo Schavelzon & Asoc., Agencia Literaria). Il ne saurait en aucun cas être reproduit sans l'autorisation des ayant droits, que nous remercions encore une fois de nous avoir autorisé à vous proposer ces belles réflexions sur les bibliothèques.

LA BIBLIOTHEQUE, HIER

Votre sujet, je le sais, est "Demain, la bibliothèque" et je suis conscient que vous avez, vous autres bibliothécaires, la tâche difficile de réfléchir à ce que seront nos bibliothèques dans les temps à venir. Mais moi, en tant que lecteur, je ne suis pas équipé pour aborder le sujet de l'avenir: le domaine d'un lecteur est le passé, le domaine de ce qui a déjà été formulé en mots et consigné sur une page, nous offrant une mémoire par procuration de la diversité de toutes les expériences. Pour un lecteur, l'avenir appartient au passé.

Mon sujet, par conséquent, a pour centre deux mythes anciens, et mon point de départ est une question.

Hors la théologie et la littérature fantastique, il n'y a guère de doute que les traits principaux de notre univers sont la pénurie de sens et l'absence d'un objectif discernable. Et cependant, pleins d'un optimisme stupéfiant, nous continuons de réunir en rouleaux, en livres et dans des mémoires d'ordinateurs, sur les étagères de bibliothèques matérielles, virtuelles ou autres, les moindres fragments d'information que nous pouvons récolter, avec l'intention pathétique de prêter au monde un semblant de sens et d'ordre, tout en sachant très bien, si fort que nous désirions croire le contraire, que nos entreprises sont hélas vouées à l'échec. Alors pourquoi le faisons-nous ?

Les bibliothèques, qu'elles soient privées ou partagées avec un large public de lecteurs, m'ont toujours paru des lieux d'une agréable folie et, si loin que remonte ma mémoire, elles m'ont séduit par leur logique labyrinthique, qui suggère que la raison (sinon l'art) règne sur une cacophonie de livres. Je sais que les bibliothèques ont toujours renfermé aussi d'autres objets, qu'elles ont toujours été, en quelque sort, des médiathèques, mais c'est la présence des mots qui me touche surtout. J'éprouve un plaisir aventureux lorsque je me perds entre les rayonnages encombrés avec la conviction superstitieuse qu'une hiérarchie établie de lettres ou de chiffres me mènera un jour à une destination promise. Au premier siècle de notre ère, dans son livre sur les guerres civiles romaines qui avaient eu lieu cent ans auparavant, Lucain décrit Jules César errant dans les ruines de Troie et note comment chaque caverne, chaque bois aride rappellent à son héros les anciens récits homériques. "A chaque pierre est attachée une légende", explique Lucain, commentant le voyage imprégné d'histoire de César. Les bibliothèques ont, elles aussi, ce caractère fantomatique. Dans une bibliothèque, les livres serrent sous leurs couvertures toutes les histoires connues; ils remplissent l'espace qui nous entoure de voix anciennes et nouvelles. Lucain conseille à son César de marcher avec précaution dans le paysage troyen, de peur de piétiner des fantômes. Dans une bibliothèque, les fantômes ont aussi des voix. "Une grande bibliothèque, méditait Northrop Frye dans l'un de ses nombreux carnets, possède en vérité le don des langues ainsi que de vastes pouvoirs de communication télépathique."

Comme la plupart des amours, l'amour des bibliothèques s'apprend. Nul ne peut savoir d'instinct, lorsqu'il fait ses premiers pas dans un espace meublé de livres, comment se comporter, ce qu'on attend de lui, ce qui est promis, ce qui est autorisé. Ceci est également vrai et des bibliothèques virtuelles et de celles qui sont faites de

pierres et de mortier. On éprouve souvent l'effroi devant ces grands espaces – devant le fouillis ou l'ampleur, devant le silence, devant le rappel moqueur de tout ce qu'on ne sait pas, devant la surveillance visible ou invisible. Et il est vrai qu'un peu de cette sensation écrasante demeure encore après qu'on a appris les rites et les conventions, qu'on s'est fait une idée de la géographie, que les indigènes se sont révélés amicaux et qu'on a compris les lois de l'art de faire des trouvailles dans ce qui paraît être l'ordre convenu. Parce que toute bibliothèque doit avoir un ordre, mais pas nécessairement un ordre voulu ou structuré de manière logique. Il y a des bibliothèques qui doivent leur création à des affectations de goût, à des rencontres de hasard, à des rêves, à des associations inexplicables. Et pourtant toutes les bibliothèques, qu'elles soient éclectiques ou sévères, ont en commun deux caractéristiques: premièrement, la volonté explicite d'apporter leur concours à notre savoir et à notre imagination, de grouper et de conditionner l'information, de réunir en un lieu l'expérience par procuration que nous avons du monde; deuxièmement, l'obligation implicite d'exclure --par ignorance, parcimonie, incapacité ou pusillanimité-- les expériences de nombreux autres lecteurs. Toute bibliothèque a son ombre.

Et, là, je voudrais prendre le temps de réfléchir à ces caractéristiques apparemment contradictoires des bibliothèques. Si grandes sont la constance et la portée de ces tentatives d'inclusion et d'exclusion qu'elles possèdent leurs symboles littéraires distincts, deux monuments qui, pourrait-on dire, nous définissent en tant qu'animaux lecteurs. Le premier, édifié dans le but d'accéder aux cieux inaccessibles, était né de notre désir de conquérir l'espace, désir puni par la pluralité des langues qui aujourd'hui encore oppose des obstacles quotidiens à nos tentatives de nous faire connaître les uns des autres. Le second, construit afin de réunir, en provenance du monde entier, ce que ces langues s'étaient efforcées de consigner, répondait à notre espoir de vaincre le temps et finit en un incendie légendaire qui consuma jusqu'au présent. La Tour de Babel dans l'espace et la Bibliothèque d'Alexandrie dans le temps sont les symboles jumeaux de nos ambitions. Dans leur ombre, toute bibliothèque est un rappel de ces deux aspirations irréalisables – le désir de contenir toutes les langues de Babel et celui de posséder tous les volumes d'Alexandrie.

L'histoire de Babel est racontée dans le onzième chapitre de la Genèse. Après le Déluge, les peuples de la Terre s'en furent vers l'est au pays de Sennaar et, là, ils décidèrent de construire une ville et une tour qui s'élevât jusqu'au ciel. "Or le Seigneur descendit pour voir la ville et la tour que bâtissaient les enfants d'Adam, et il dit : Ils ne sont tous maintenant qu'un peuple, et ils ont tous le même langage ; et ayant commencé à faire cet ouvrage, ils ne quitteront pas leur dessein qu'ils ne l'aient achevé entièrement. Allons, descendons en ce lieu, et confondons-y tellement leur langage, qu'ils ne s'entendent plus les uns les autres." Dieu, dit la légende, a inventé la multiplicité des langues afin de nous empêcher d'œuvrer ensemble, pour que nous n'outrepassions pas nos pouvoirs. D'après le Sanhédrin, le site où la tour s'est jadis élevée n'a jamais perdu ses propriétés particulières et, aujourd'hui encore, quiconque y passe oublie tout ce qu'il sait. Il y a des années, on m'a montré un petit amas de décombres près des murs de Babylone, en me disant que c'était tout ce qui reste de ce qui a un jour été Babel. Je vous avoue que, depuis, je profite de cette visite pour justifier mon ignorance et mes oublis.

La Bibliothèque d'Alexandrie était un lieu de savoir édifié par les Ptolémée à la fin du III^e siècle avant notre ère dans le but de suivre au mieux les préceptes d'Aristote et, selon le géographe grec Strabon, la bibliothèque contenait les propres ouvrages du philosophe, légués à l'un de ses disciples. Un curieux document du II^e siècle avant J.C., la *Lettre d'Aristée*, peut-être apocryphe, rapporte à propos des origines de la Bibliothèque une histoire emblématique de ce rêve colossal. Dans le but de constituer une bibliothèque universelle (dit la lettre), le roi Ptolémée écrivit "à tous les souverains et gouvernants de la Terre" pour les prier de lui envoyer les livres de toutes espèces par toutes espèces d'auteurs, "poètes et prosateurs, rhétoriciens et sophistes, docteurs et devins, historiens, et aussi tous les autres." Les savants au service du roi avaient calculé que cinq cent mille rouleaux seraient nécessaires si l'on voulait réunir à Alexandrie "tous les livres de tous les peuples du monde". (Le temps amplifie nos ambitions; l'année dernière, la Bibliothèque du Congrès de Washington recevait à elle seule en un an deux fois ce nombre d'articles dont, frugale, elle ne conservait qu'environ un demi million.)

La Tour de Babel se dressait (du temps où elle se dressait) comme une preuve de notre foi dans l'unité de l'univers. L'histoire nous conte que, dans l'ombre grandissante de Babel, l'humanité habitait un monde sans frontières, persuadée d'avoir les mêmes droits aux cieux qu'à la terre ferme. La Bibliothèque d'Alexandrie (sur des bases plus solides sans doute que celles de la Tour) s'érigeait, au contraire, en preuve de la déconcertante variété de l'univers et de l'ordre secret que possède cette variété. La première reflétait notre intuition d'une divinité unique et continue, s'exprimant en une seule langue dont les mots étaient parlés par tous, de la terre jusqu'aux cieux; la seconde, la conviction que chacun des livres composés à l'aide de ces mots était son propre cosmos complexe, chacun s'autorisant de sa singularité pour s'adresser à la création toute entière. La Tour de Babel s'est effondrée à la préhistoire du récit; la Bibliothèque d'Alexandrie s'est élevée quand les récits ont pris la forme de livres, et s'est appliquée à trouver une syntaxe qui prêterait à chaque mot, à chaque tablette, à chaque rouleau sa place révélatrice et nécessaire. Indistincte, majestueuse, à jamais présente, l'architecture tacite de cette Bibliothèque continue de hanter nos rêves d'un ordre universel. Rien de comparable n'a jamais existé, même si d'autres bibliothèques (la Toile incluse) ont tenté de copier son étonnante ambition. Unique dans l'histoire du monde, elle reste la seule institution qui, s'étant donné pour tâche de tout enregistrer, du passé comme de l'avenir, pourrait aussi avoir eu la prescience et conservé la chronique de sa propre destruction -- et de sa résurrection.

On enrage de ne pas pouvoir dire à quoi ressemblait la Bibliothèque d'Alexandrie. Avec un orgueil compréhensible, chacun de ses chroniqueurs (tous ceux dont le témoignage nous est parvenu) semble avoir considéré comme superflu de la décrire. Strabon encore, dépeint en détail la ville d'Alexandrie mais, mystérieusement, ne mentionne pas la Bibliothèque. Et Athénée de Naucratis, un siècle à peine après sa destruction, demandait à ses lecteurs: "Pourquoi me faudrait-il en parler, puis qu'elle demeure impérissable dans la mémoire de tous ?". La Bibliothèque qui se voulait dépositaire de la mémoire du monde n'a pas pu sauvegarder pour nous son propre souvenir. Tout ce que nous en savons, tout ce qui reste de sa grandeur, de ses marbres et de ses rouleaux, ce sont ses diverses raisons d'être.

Il en était une puissante: la quête d'immortalité. Si l'on peut assembler et conserver sous un même toit une image du cosmos (ainsi que devait le penser le roi Ptolémée), alors chaque détail de cette image – un grain de sable, une goutte d'eau, le roi en personne – y aura sa place, attestée par les mots d'un poète, d'un conteur, d'un historien, pour toute l'éternité ou, en tout cas, pour aussi longtemps qu'il y aura des lecteurs pouvant un jour ouvrir la page le concernant. Il existe un vers d'un poème, une phrase dans une fable, un mot dans un essai par quoi mon existence est justifiée; qu'on trouve cette ligne, et mon immortalité est assurée. Les héros de Virgile, d'Herman Melville, de Joseph Conrad et de presque toute la littérature épique embrassent cette croyance alexandrine. Pour eux, le monde (comme la Bibliothèque) est fait d'une multitude d'histoires qui, à travers des labyrinthes mêlés, mènent à un instant de révélation prévu pour eux seuls – même si en ce dernier instant la révélation leur est refusée, ainsi que le comprend le pèlerin de Kafka, debout devant les Portes de la Loi (si étrangement réminiscentes des portes d'une bibliothèque), s'apercevant au moment où il meurt qu'elles devront rester fermées à jamais, car elles n'étaient faites que pour lui. Pas plus que les héros épiques, les lecteurs n'ont jamais la garantie d'une épiphanie.

A notre époque, faute de rêves épiques, l'illusion d'immortalité naît de la technologie. La Toile, et sa promesse d'une voix et d'un site pour tous, est notre équivalent de la *mare incognitum*, la mer inconnue qui inspirait aux voyageurs d'autrefois la tentation de la découverte. Aussi immatérielle que l'eau de cette mer, trop vaste pour l'entendement d'un mortel, la Toile nous permet, par ce qu'elle a de prodigieux, de confondre l'incompréhensible avec l'éternel. Comme la mer, la Toile est volatile: soixante-dix pour cent de ses communications subsistent moins de quatre mois. Comme la mer, la Toile nécessite de bonnes cartes de navigation -- et dans le domaine de la cartographie électronique nous sommes encore au matin du Moyen-Age. Comme la mer, la Toile se veut instantanée, presque sans traces du passé. La vertu de la Toile (sa virtualité) est son pouvoir d'actualisation, qui lui confère un présent continu – ce qui, pour les érudits médiévaux, était l'une des définitions de l'enfer. Alexandrie et ses lettrés, par contre, ne se sont jamais mépris sur la vraie nature du passé; ils savaient que le passé était la source d'un présent toujours en mouvement où de nouveaux lecteurs se plongent dans de vieux livres qui deviennent neufs en cours de lecture. Chaque lecteur existe afin d'assurer à un livre donné une modeste immortalité. La lecture est, en ce sens, un rituel de renaissance.

Cette quête d'immortalité, la Bibliothèque d'Alexandrie avait voulu la mener en rassemblant le passé. La Bibliothèque était donc un lieu de mémoire, mais d'une mémoire forcément imparfaite. "Ce que la mémoire a de commun avec l'art, écrivait Joseph Brodsky en 1985, c'est la faculté de sélection, le goût du détail." Si élogieuse que cette observation puisse paraître pour l'art (celui de la prose en particulier), pour la mémoire, elle devrait sembler insultante. L'insulte est bien méritée, pourtant. La mémoire contient précisément des détails, et non l'ensemble du tableau; les temps forts, si vous voulez, pas le spectacle entier. La conviction que d'une manière quelconque nous voyons tout l'ensemble à la fois, cette conviction qui permet à l'espèce de continuer à vivre, est sans fondement. Plus qu'à n'importe quoi, la mémoire ressemble à une bibliothèque en désordre alphabétique, et ne possédant l'œuvre complète de personne."

Rendant hommage à l'intention ultime d'Alexandrie, toutes les bibliothèques ultérieures, quelle que soit leur ambition, ont reconnu cette fonction mnémotecnique parcellaire. L'existence de toute bibliothèque, offre aux lecteurs une compréhension de ce qu'est vraiment le sens de leur activité, cette activité qui s'affronte aux rigueurs du temps en ramenant dans leur présent des fragments du passé. Elle leur accorde un aperçu, si secret ou distant soit-il, des intelligences d'autres humains et leur offre une possibilité d'en savoir plus sur leur propre condition grâce aux récits engrangés à leur usage. Et surtout, elle dit aux lecteurs que leur activité comporte la capacité de se rappeler --activement, à la suggestion de la page écrite-- des moments choisis de l'expérience humaine. Telle fut la grande coutume établie par la Bibliothèque d'Alexandrie. Dans le même esprit lorsque, des siècles plus tard, on suggéra d'honorer par un monument les victimes de l'Holocauste en Allemagne, la proposition la plus intelligente (malheureusement non retenue) fut la construction d'une bibliothèque.

Les Ptolémée et leurs bibliothécaires avaient assurément conscience du pouvoir que donne la mémoire. Hécatée d'Abdère, dans sa relation de voyage semi-fictionnelle, l'*Aegyptiaca*, avait affirmé que la culture grecque devait son existence à l'Egypte, dont la culture était plus ancienne et moralement très supérieure. Une simple affirmation ne suffisant pas, les bibliothécaires d'Alexandrie avaient dûment constitué une importante collection d'œuvres grecques afin d'en confirmer la dette envers l'autorité égyptienne. Pas seulement des œuvres grecques; en rassemblant des livres provenant de divers passés, les bibliothécaires espéraient faire découvrir à leurs lecteurs l'entrelacement des racines et des branches de la culture humaine, que l'on peut définir (ainsi que devait le déclarer Simone Weil bien plus tard) comme "la formation de l'attention". Dans ce but, ils s'exercèrent à s'intéresser au monde au-delà de leurs frontières, en rassemblant et en interprétant l'information, en commandant et en cataloguant toutes sortes de livres, en cherchant à associer différents textes et à transformer ainsi la pensée.

En abritant sous un même toit le plus grand nombre possible de volumes, les bibliothécaires d'Alexandrie espéraient aussi les protéger des risques de destruction qui pourrait résulter de leur abandon entre des mains supposées moins attentives (argument adopté plus tard par de nombreux musées et bibliothèques). Par conséquent, outre un symbole de la capacité de l'homme d'agir par la pensée, la bibliothèque devint un monument destiné à vaincre la mort qui, nous disent les poètes, met un terme à la mémoire.

Et pourtant, en dépit de tous les soins de ses dirigeants et de ses conservateurs, la Bibliothèque d'Alexandrie a disparu. De même que nous ignorons presque tout de l'apparence qu'avait l'édifice, nous ne savons rien de certain quant à sa disparition, soudaine ou graduelle. Selon Plutarque, c'est pendant que César se trouvait à Alexandrie, en 47 avant notre ère, qu'un incendie se propagea de l'Arsenal et "mit fin à la Bibliothèque", mais cette version est erronée. D'autres historiens suggéraient que l'incendie de César n'avait pas détruit la bibliothèque mais quelque quarante mille volumes stockés près de l'Arsenal, où ils attendaient peut-être d'être expédiés vers Rome. Près de sept siècles plus tard, un autre dénouement fut proposé. Une chronique chrétienne, tirée de la *Ta'rikh al-Hukuma* ou *Chronique des Sages* d'Ibn al-Kifti et aujourd'hui discréditée, attribuait la responsabilité de l'incendie au général musulman Amr ibn al-As qui, à son entrée à Alexandrie en 642, aurait donné au

calife Omar 1^{er} l'ordre de mettre le feu au contenu de la Bibliothèque. Les livres – toujours selon le narrateur chrétien – servirent à alimenter les chaudières des bains publics; seules les œuvres d'Aristote, pour revenir au début de l'histoire, furent épargnées.

Historiquement, la fin de la Bibliothèque demeure aussi nébuleuse que son apparence véritable; historiquement, la Tour, si elle a existé, ne fut jamais qu'une entreprise foncière ambitieuse mais ratée. Néanmoins, en tant que mythes, l'un et l'autre édifice sont d'une solidité sans faille. Nous pouvons admirer la tour mythique qui se dresse, bien visible, pour démontrer que l'impossible mérite d'être tenté, si ravageur qu'en soit le résultat; nous pouvons la voir s'élever grâce au labeur d'une société aussi unanime et envahissante que celle d'une fourmière; nous pouvons assister à sa fin dans la dispersion des individus, chacun dans l'isolement de sa bulle linguistique. Nous pouvons errer entre les rayons surchargés de la Bibliothèque d'Alexandrie, où sont assemblés l'imagination et le savoir du monde entier; nous pouvons reconnaître dans sa destruction l'avertissement que tout ce que nous amassons disparaîtra mais peut aussi en grande partie être à nouveau réuni; nous pouvons apprendre de sa splendide ambition que ce qui fut l'expérience d'un homme peut devenir, grâce à l'alchimie des mots, l'expérience de tous, et la façon dont cette expérience, distillée une fois encore en mots, peut se révéler utile à chaque lecteur individuel dans l'accomplissement d'un but unique et secret.

Le mythe indestructible d'Alexandrie nous enseigne surtout qu'une bibliothèque doit s'imposer des limites ou décréter sa propre mort. Une bibliothèque en constant accroissement demande soit une maison toujours plus grande, soit des instruments de recherche omnipotents. La légende veut qu'un médium ait déclaré à Sarah Winchester, veuve du fameux armurier dont la carabine "conquit l'Ouest", qu'aussi longtemps que la construction de sa maison en Californie ne serait pas achevée, les fantômes des Indiens tués par l'invention de son mari resteraient à distance. La maison grandit et grandit encore, telle une chose dans un rêve, et ses cent soixante pièces finirent par couvrir près de deux hectares et demi; on peut encore voir ce monstre au cœur de la Silicon Valley en Californie. Toutes les bibliothèques sont affligées de ce besoin de grandir afin d'apaiser nos fantômes littéraires, de se déployer et d'enfler jusqu'au jour inconcevable où elles contiendront tous les volumes jamais écrits sur tous les sujets imaginables -- mais devenus, hélas, inaccessibles.

Cet aspect monstrueux du mythe d'Alexandrie a donné naissance à de nombreuses mises en garde. Par un tiède après-midi de la fin du XIX^e siècle, deux employés de bureau d'un certain âge firent connaissance sur un banc du boulevard Bourdon, à Paris, et devinrent immédiatement les meilleurs amis du monde. Bouvard et Pécuchet se découvrirent, grâce à cette amitié, un but commun: la quête du savoir universel. Pour réaliser une telle ambition, à côté de laquelle n'importe quelle bibliothèque d'aujourd'hui semble d'une délicate modeste, ils entreprirent de lire tout ce qu'ils pouvaient trouver sur toutes les branches de l'activité humaine, et de sélectionner parmi leurs lectures les faits et les idées les plus remarquables – entreprise qui, bien entendu, ne pouvait avoir de fin. Il paraît approprié que *Bouvard et Pécuchet* ait été publié, inachevé, un an après la mort de Flaubert, non sans que les deux braves lecteurs aient poursuivi leurs explorations d'un grand nombre de savantes bibliothèques spécialisées en agriculture, en littérature, en élevage, en

médecine, en archéologie et en politique, avec des résultats toujours décevants. Ce qu'ont découvert les deux clowns de Flaubert, c'est ce que nous avons toujours su sans trop y croire : que l'accumulation des connaissances n'est pas la connaissance.

Bien sûr, grâce à la Toile, l'ambition de Bouvard et Pécuchet est presque devenue réalité aujourd'hui que tout le savoir du monde semble se trouver là, scintillant, derrière l'écran sirène. Jorge Luis Borges, qui a un jour imaginé la bibliothèque illimitée comprenant tous les livres possibles, a aussi inventé un personnage à la Bouvard et Pécuchet qui entreprend la compilation d'une encyclopédie universelle si complète que rien au monde n'en serait exclu. A la fin, tels ses prédécesseurs français, il échoue dans sa tentative, mais pas entièrement. Le soir où il renonce à son grand projet, il loue un cheval et un buggy et s'en va faire un tour en ville. Il voit des murs de briques, des gens ordinaires, des maisons, une rivière, la place du marché, et il comprend qu'en un sens toutes ces choses sont son œuvre. Il se rend compte que son projet n'était pas impossible mais seulement redondant. L'encyclopédie mondiale, la bibliothèque cosmique, la Toile universelle existe déjà, et c'est le monde même.

Le mythe d'Alexandrie nous l'enseigne, cette ambition monstrueuse n'est pas nouvelle. Nous avons toujours désiré retenir davantage, et nous continuerons, à mon avis, à tisser des filets où attraper les mots avec l'espoir que, d'une manière ou d'une autre, du seul fait de l'abondance des paroles accumulées, dans un livre ou sur un écran, il y aura un bruit, une phrase, une pensée bien exprimée qui aura le poids d'une réponse. Chaque technologie nouvelle offre des avantages par rapport aux précédentes, mais certains des attributs de son prédécesseur lui manquent nécessairement. La familiarité, qui certes engendre le mépris, engendre aussi une impression de sécurité ; ce qui n'est pas familier inspire la méfiance. Ma grand-mère, née dans la campagne russe à la fin du dix-neuvième siècle, avait peur d'utiliser cette nouvelle invention appelée téléphone qui venait d'apparaître dans son quartier à Buenos Aires parce que, disait-elle, il ne lui permettait pas de voir le visage de son interlocuteur. "Ça me fait penser à des fantômes", expliquait-elle.

Nous aurons toujours des nouvelles technologies, mais elles ne seront pas longtemps nouvelles. Le texte électronique qui n'a pas besoin de papier peut accompagner en toute amitié le papier qui lui, n'a pas besoin d'électricité; ils n'ont pas à s'exclure l'un, l'autre, afin de mieux nous servir. L'imagination humaine n'est pas monogame et n'a pas à l'être, et sans doute de nouveaux instruments voisineront bientôt avec les *PowerBooks* qui voisinent aujourd'hui avec nos livres dans la bibliothèque multimédia. Il y a une différence, toutefois. Si la Bibliothèque d'Alexandrie était l'emblème de notre ambition d'omniscience, la Toile est l'emblème de notre ambition d'omniprésence; la bibliothèque qui contenait tout risque de devenir la bibliothèque qui contient n'importe quoi. Alexandrie se voyait avec modestie comme le centre d'un cercle limité par le monde connaissable; la Toile, telle la définition de Dieu imaginée au douzième siècle, se voit comme un cercle dont le centre est partout et la circonférence nulle part.

Quoi qu'il en soit, les bibliothèques solides, de bois et de papier, comme les bibliothèques d'écrans vacillants et fantomatiques, font la preuve de l'endurance de notre foi en un ordre éternel et universel dont nous avons une vague intuition ou perception. Pendant l'insurrection tchèque contre les Nazis en mai 1945, quand les

troupes russes entraient dans Prague, la bibliothécaire Elena Sikorskaïa, sœur de Vladimir Nabokov, se rendit compte que les officiers allemands qui à ce moment tentaient d'opérer leur retraite n'avaient pas retourné plusieurs des livres qu'ils avaient emprunté à la bibliothèque où elle travaillait. Elle et une collègue décidèrent de récupérer les volumes manquants et se lancèrent dans une opération de sauvetage dans les rues encombrées par les camions russes victorieux. "Nous sommes arrivées chez un pilote allemand qui nous a rendu les livres très calmement, écrivit-elle à son frère quelques mois plus tard. Mais à ce moment on ne laissait personne traverser la grand-rue et ils y avait partout des Allemands avec des mitraillettes." En pleine confusion chaotique, il lui paraissait important que la pathétique aspiration à l'ordre de la bibliothèque fût, autant que possible, préservée.

Mais cet ordre-là, si attirant qu'il soit, nous devons le considérer avec prudence. Si séduisant que nous puissions trouver le rêve d'un univers connaissable, d'un cosmos chargé de sens et fait de mots, une bibliothèque, même si elle est colossale dans ses proportions ou illimitée dans son champ, ne peut jamais nous offrir un "vrai" monde, au sens où le monde quotidien est réel avec ses souffrances et ses bonheurs. Matérielle ou virtuelle, ce qu'elle nous offre, c'est toujours une image négociable de ce monde réel qui (selon l'expression de Jean Roudaut) "a l'amabilité de nous laisser le concevoir", ainsi que la *possibilité* d'une expérience, d'une connaissance ou d'une mémoire de quelque chose dont un conte a suscité l'intuition, ou qu'une réflexion poétique ou philosophique a permis de deviner.

Saint Jean, dans un moment de confusion, nous dit de ne pas aimer le monde ni ce qui est dans le monde "car tout ce qui est dans le monde, la concupiscence de la chair, la concupiscence des yeux, et l'orgueil de la vie, ne vient point du Père, mais du monde." Une telle injonction est, au mieux, un paradoxe. Notre humble et étonnant héritage est le monde et seulement le monde, dont nous pouvons constamment éprouver (et prouver) l'existence en nous racontant des histoires à son propos. Le soupçon que nous sommes, nous et le monde, faits à l'image de quelque chose de merveilleusement et chaotiquement cohérent, très au-delà de notre atteinte, et dont nous aussi faisons partie; l'espoir que notre cosmos explosé et nous, sa poussière d'étoiles, possédons une signification et une méthode ineffables; le bonheur de reprendre le récit de l'ancienne métaphore du monde comme un livre que nous lisons et dans lequel nous sommes lus; la notion que ce que nous pouvons connaître de la réalité est une imagination faite de langage – tout cela trouve sa manifestation matérielle dans cet autoportrait que nous appelons une bibliothèque. Et l'amour que nous lui portons, et notre appétit d'en voir davantage, et notre orgueil devant ses accomplissements lorsque nous passons entre ses rayons ou sites chargés de livres prometteurs de toujours plus de délices, sont parmi les plus heureuses, les plus émouvantes des preuves que nous possédons, attestant, en dépit des misères et des chagrins de cette vie, une foi plus intime, plus consolatrice, plus rédemptrice peut-être, en une méthode derrière la folie qu'une divinité jalouse pourrait souhaiter nous infliger.

Tout cela, répond-il à ma question: "Alors, pourquoi le faisons-nous" ? En partie. En partie seulement.

La Bibliothèque d'Alexandrie, implicite dans les mémoires des voyageurs et dans les chroniques des historiens, réinventée dans des œuvres de fiction ou dans des fables, a acquis le statut d'énigme de l'identité humaine, en posant, d'une étagère à

l'autre, la question : "Qui suis-je ?" Dans le roman d'Elias Canetti *Auto-da-fé*, Peter Kien, le savant qui dans les dernières pages met le feu à ses livres en même temps qu'à lui-même lorsque les intrusions du monde extérieur lui deviennent trop intolérables, incarne tout héritier de la Bibliothèque, en lecteur dont la personnalité est si profondément mêlée aux livres qu'il possède que, tels les anciens érudits d'Alexandrie, il doit, lui aussi, devenir poussière dans la nuit quand la Bibliothèque n'est plus.

Donc, en partie encore, nous aménageons des bibliothèques afin de savoir qui nous sommes. Mais ce n'est sûrement pas tout. Il y a une deuxième question.

Northrop Frye a dit un jour que s'il avait été présent lors de la naissance du Christ, il ne croyait pas qu'il aurait entendu les anges chanter. "La raison pour laquelle je pense ainsi, c'est que je ne les entends pas maintenant, et il n'y a aucune raison de supposer qu'ils se sont tus." Par conséquent, lorsque nous installons une bibliothèque, nous ne sommes pas à la recherche d'une quelconque révélation, puisque tout ce qui peut nous être révélé est nécessairement limité à ce que nous sommes capable d'entendre et de comprendre. Ni d'une connaissance allant au-delà de ce que, en quelque manière secrète, nous connaissons déjà. Ni d'une illumination, à laquelle nous ne pouvons raisonnablement aspirer. Ni de l'expérience, puisqu'en fin de compte nous ne pouvons prendre conscience que de ce qui est déjà en nous. Que cherchons-nous, alors, dans la persévérance de nos bibliothèques ?

Une consolation, peut-être. Peut-être une consolation.

Alberto Manguel, trad. de l'anglais par Christine Le Bœuf

© Alberto Manguel
c/o Guillermo Schavelzon & Asoc., Agencia Literaria

BiblioDIP : UN NOUVEAU RESEAU POUR LES BIBLIOTHEQUES SCOLAIRES GENEVOISES

Informatisé depuis 1987 avec le logiciel BIBAL, le réseau des bibliothèques scolaires genevoises, fort de 54 bibliothèques, va subir une cure de jouvence durant l'année 2007.

Historique rapide et mutations

Tout a commencé au début de l'année 1996, avec la présence des bibliothèques au Salon du livre, sur le stand du DIPⁱ. A cette occasion, la direction générale de l'enseignement secondaire postobligatoire, demande à la bibliothécaire coordinatrice de l'époque, de réaliser une base de données de l'ensemble des documents référencés dans les bibliothèques de cet ordre d'enseignement. Le travail de fusion effectué, très rapidement une évidence s'impose : une grande disparité règne dans la manière de traiter les informations.

Un mandat, confié à une bibliothécaire, débouche sur un rapportⁱⁱ et des propositions concrètes afin de tendre vers une certaine harmonisation. Les notions de réseau et de coordination prennent forme et vont s'étendre progressivement à l'ensemble des bibliothèques du DIP des trois ordres d'enseignement : primaire, secondaire I, secondaire II et à certains services, l'Office de la jeunesse et l'Office pour l'orientation, la formation professionnelle et continue (OFPC).

La coordination informatique des bibliothèques (CIBIB)

La coordination informatique des bibliothèques (CIBIB), service rattaché au SEMⁱⁱⁱ Documentation en 2004, est le fruit de la fusion en octobre de la même année, entre la Coordination informatique des médiathèques du Cycle d'orientation, qui date de 1995, et de la Gestion informatisée des bibliothèques du PO (GIBIPO), créée en 1987. C'est ce service qui est en charge du projet BiblioDIP.

En automne 1999, un travail de diplôme est confié à Monsieur Jean-Blaise Claivaz. Il s'agit pour lui de créer le site Internet des bibliothèques du DIP. Ce travail est mis en ligne en mars 2000 et développé depuis cette date par les bibliothécaires coordinateurs. A ce jour, ce site Web existe toujours et il est régulièrement actualisé :

Bibliothèques scolaires, Médiathèques et Centres de documentation de l'enseignement, Genève

<http://www.edu.ge.ch/dip/biblioweb/welcome.html>

En parallèle au site Web des bibliothèques, un travail de mise à disposition des données des bibliothèques du DIP se met en place. En juin 2000, c'est la version 1.0 du catalogue des bibliothèques du postobligatoire qui est mis en ligne. Dès 2001, les données du Cycle d'orientation et du CRDP sont intégrées au catalogue. Depuis cette date, ce catalogue est mis à jour tous les trois mois par fusion de l'ensemble des 54 bases de données.

Base de données des bibliothèques de l'enseignement genevois

<http://bibal.etat-ge.ch>

Le projet BiblioDIP

En 1999, lors de la préparation et du passage à l'an 2000, les bibliothécaires coordinateurs introduisent Internet et la messagerie électronique dans les bibliothèques du DIP. Une nouvelle ère de l'information et de l'interactivité s'installe dans les bibliothèques scolaires. Très vite, une évidence s'impose, le logiciel de gestion utilisé dans les bibliothèques scolaires non seulement n'évolue plus, mais il est obsolète et il ne permet pas les développements envisagés. La chose se confirme en 2001, avec l'arrêt des mises à jour à la version 4.03b. Une version GESBIB 6 - version documentaire de BIBAL, sans la gestion du prêt - vient d'être annoncée, mais ceci est une autre histoire...

Dès l'automne 2000, les bibliothécaires coordinateurs établissent un plan de réinformatisation des bibliothèques scolaires et partent en chasse pour trouver l'outil qui leur permettra d'arriver à leurs fins. Ce que nous ne savons pas à ce moment, c'est qu'il nous faudra plus de six ans pour arriver au but. Non pas que le progiciel recherché n'existe pas, plusieurs produits sont étudiés en parallèle, mais les méandres de l'administration et du politique sont insondables !

Après une multitude de rapports, de séances, de visites dans des bibliothèques, des salons informatiques, de nombreux voyages, entretiens, en définitive un travail prospectif de près de cinq années, en parallèle de nos activités professionnelles, les choses finissent par bouger au sein de l'administration. L'avantage de ce long processus réside dans le fait que nous avons eu le temps de choisir sans précipitation, de voir évoluer durant plus de quatre ans différents produits identifiés, et surtout, de voir évoluer le client/serveur vers le "full web".

Fort de ces inconvénients, qui sont en définitive un avantage, un projet de loi en bonne et due forme est déposé pour la troisième fois en trois ans, en automne 2005, auprès des différentes instances de ce chaotique parcours. Lors de la réalisation de ce dernier projet de loi, nous avons eu la grande chance de pouvoir bénéficier d'une aide importante de la part du CTI (Centre des technologies de l'information). Ce service a non seulement mis à notre disposition des personnes compétentes pour la relecture du projet de loi, mais a nommé également un chef de projet pour la partie technique, très importante dans ce genre de réalisation.

Afin de gérer la suite des opérations et la mise en place du projet BiblioDIP, un Comité de pilotage intégrant des représentants de toutes les parties concernées au niveau des bibliothèques a été mis en place, ainsi qu'un Comité de projet formé d'un analyste-programmeur du CTI (chef de projet technique) et des deux bibliothécaires coordinateurs (dont l'un est chef de projet métier). Le chef de projet de la société mandatée pour réaliser BiblioDIP, fera partie également du Comité de projet.

Pour garantir un maximum de réussite, les bibliothécaires sont régulièrement informés de l'évolution de BiblioDIP et un site intranet est mis à leur disposition avec tous les documents relatifs au projet. Parallèlement, quatre commissions travaillent ou vont travailler pour ce projet, afin de préparer la migration des données et la mise en place de BiblioDIP.

- La Commission statistique a rendu ses travaux et attend le démarrage de l'opération pour se remettre au travail, la phase prospective étant terminée;
- La Commission harmonisation des données, travaille depuis plusieurs mois;
- La Commission thésaurus, sera mise en place dès le début de la migration des données.

- La Commission de déploiement, en phase de création, sera constituée des bibliothécaires coordinateurs et de techniciens, tant du CTI que du SEM Logistique.

Dans l'attente du dépôt et du vote du projet de loi par le Grand Conseil genevois, nous avons, avec l'autorisation du service concerné, mis en place et lancé une procédure d'AIMP (Appel Intercantonal sur les Marchés Publics). Bien que baptisé intercantonal, ce type d'appel est en réalité international, détail important pour nous, puisque la totalité des progiciels repérés se trouve être étrangère et plus particulièrement française.

L'appel d'offres s'est déroulé entre le 23 avril et le 13 juin 2006. Sur 18 demandes de dossiers, seules deux sociétés remplissent toutes les conditions et sont retenues. L'analyse des offres est confiée à quatre personnes qui travaillent de manière totalement indépendante, mais sur la base des mêmes grilles d'analyse :

- Les deux bibliothécaires coordinateurs pour les parties métier;
- Le chef de projet CTI pour la partie technique, en collaboration avec d'autres membres du CTI pour les différents points à évaluer;
- Un juriste du CTI, rattaché au Comité de pilotage, qui s'est occupé de la partie juridique des différents contrats.

Après une étude approfondie des dossiers, des visites dans les deux sociétés retenues afin de tester et d'analyser un certain nombre d'options, le verdict tombe le 5 octobre 2006 et un progiciel est retenu. Le Comité de projet propose ce produit au Comité de pilotage qui valide cette décision.

La première étape du processus de réinformatisation des bibliothèques scolaires du DIP est terminée : le progiciel FLORA, de la société Ever-Ezida (www.ever-ezida.com), est choisi pour remplacer le logiciel BIBAL utilisé depuis 1987.

A ce stade, la dernière opération ne dépend plus des différents acteurs du projet, mais des instances politiques et plus particulièrement du Grand Conseil qui doit voter le projet de loi. Chose faite le vendredi 26 janvier 2007, avec le vote du PL9871 BiblioDIP.

Après six ans d'efforts, la satisfaction d'avoir réussi devrait nous réjouir pleinement. En tant que bibliothécaires, avant d'être bibliothécaires coordinateurs et instigateurs de ce projet, nous restons sur notre faim. Certes, le vote de BiblioDIP par le Grand Conseil est acquis, mais le prix à payer est lourd.

La Commission des finances, considère que : les arguments des auteurs du projet de loi en matière de retour sur investissement, un élément maintenant incontournable avec le nouveau Grand conseil élu fin 2005, n'est pas suffisant. Elle pose comme condition au vote du projet, la suppression de 2,5 postes de bibliothécaires, ce qui représente un montant de 750'000 francs sur trois ans et qui de ce fait couvre l'investissement du projet BiblioDIP. Nonobstant la position du Comité de pilotage de BiblioDIP, qui refuse ce type de "chantage", le DIP accepte et le projet est voté.

Ce projet a pour vocation première de permettre aux utilisateurs des bibliothèques scolaires du DIP et aux bibliothécaires, d'avoir à leur disposition un outil actuel, garantissant la pérennité et la sécurité des données, permettant le travail partagé, l'échange par le Web et la mise en ligne de l'information. Notre but n'est pas de diminuer les prestations, ce qui risque d'arriver avec la position prise par le politique. Si dans le projet de loi, les auteurs ont relevé un gain certain sur le temps de travail, il faut toutefois préciser que ce temps de travail récupéré doit être mis au bénéfice

des utilisateurs, au maintien des prestations et non pas à la diminution de postes de travail. Aujourd'hui, dans certaines bibliothèques scolaires, les heures d'ouverture ne couvrent pas les heures de cours. Message qui n'a pas été entendu, malgré nos interventions et les différents courriers adressés à la Commission des finances du Grand Conseil.

Actuellement, nous ne savons pas où ces postes seront pris, départs en retraite, postes non reconduits suite à un départ, autres ? Nous restons vigilants et observons ce qui se passe. Mais nous sommes inquiets pour l'avenir des bibliothèques scolaires à l'heure où de nouvelles entités s'ouvrent où vont s'ouvrir dans de nouveaux bâtiments, avec des redistributions de postes de bibliothécaires pris dans des sites existants, quand il ne s'agit pas de fermer une bibliothèque pour en ouvrir une autre.

L'avenir des bibliothèques scolaires avec le progiciel FLORA

Le processus de réinformatisation doit débiter dans le courant du mois d'avril 2007, une fois les 40 jours de délai référendaire passés. Le progiciel choisi est un produit phare dans le monde de la bibliothéconomie francophone et il répond à toutes les exigences du cahier des charges de BiblioDIP, plus particulièrement à la notion de "full web". Les bibliothécaires du réseau des bibliothèques scolaires passeront ainsi d'un système de gestion de bases de données (BIBAL) à un système intégré de gestion de bibliothèques (FLORA).

Sans entrer dans le détail, ce qui serait long et fastidieux, le progiciel FLORA couvre toutes les possibilités offertes par les logiciels actuels en matière de gestion et de bibliothéconomie. C'est un produit multisites et multibases, notions capitales dans un contexte de réseau réparti sur l'entièreté du canton de Genève.

Ce produit permet de garantir une autonomie de gestion totale pour chacune des entités, tout en garantissant l'avantage de fichiers communs pour le catalogage et la gestion des utilisateurs, le travail partagé, l'adjonction d'images, de son, de documents numérisés, etc. D'autre part, ce produit intègre et gère plusieurs thésaurus simultanément, y compris l'autopostage. Ce qui dans l'optique de notre réseau est très important, avec entre autre l'intégration et la gestion du thésaurus MOTBIS 2006 du "scéren"^{iv} et de son alter ego maison, MOTDIP. En choisissant un produit de cette nature, les bibliothèques scolaires genevoises quittent le monde du format de catalogage dit "libre" pour entrer dans le monde du format UNIMARC.

Les bibliothécaires coordinateurs sont à votre disposition pour d'autres questions et nous ne manquerons pas de vous tenir informés. Si ce n'est pas durant les douze prochains mois, qui seront assez chargés avec la mise en production de BiblioDIP, ce sera dans douze mois, pour vous faire profiter de notre nouvelle base de données en ligne.

Pour le Comité de projet BiblioDIP
Patrick Gay – bibliothécaire coordinateur
patrick.gay@edu.ge.ch

ⁱDIP Département de l'instruction publique

ⁱⁱEtude pour une harmonisation du traitement des données / Isabelle Scaravelli, Françoise Littoz-Monnet. – Genève : DIP, 1997

ⁱⁱⁱSEM Service Ecoles-Médias

^{iv}scéren Services Culture Editions Ressources pour l'Education Nationale

VOUS AVEZ DIT « BIBLIOTHEQUE » ?

LES NON-USAGERS DES BIBLIOTHEQUES MUNICIPALES A GENEVE

En lien avec le « Projet accueil » de la Cellule études et projets du Service des bibliothèques et des discothèques municipales de la Ville de Genève, une enquête a été menée en 2006 par les étudiants de 1^{ère} année de la HEG – Haute école de gestion (filière Information documentaire), à Genève, sous la direction du soussigné. Le but de cette enquête était de mieux comprendre les raisons de la non utilisation, par environ la moitié de la population, de l'offre pourtant très riche proposée par les bibliothèques municipales (BM) genevoises¹. Il s'agit là du volet « externe » d'une démarche qui en comptait trois, comportant également une enquête auprès des bibliothécaires des différentes succursales du réseau ainsi qu'une étude statistique des usagers actuels des BM.

Une population peu étudiée

La fréquentation des bibliothèques et médiathèques est régulièrement recensée via des enquêtes nationales telles que Pratiques culturelles des Français². Ces études ont montré que si la part d'usagers de ces établissements a augmenté depuis les années 1980, la proportion d'usagers non-inscrits l'a également fait; de plus, on constate une certaine stagnation de la part des usagers inscrits, autour de 18-20%. La population des *usagers* des BM est donc assez bien connue et a récemment fait l'objet d'une étude nationale en France³. Les *non-usagers* constituent par contre un groupe aussi mal connu que central pour les bibliothèques, notamment quand il s'agit, dans un projet de démocratisation de l'accès à la culture, d'identifier des usagers et des usages *potentiels*. Cette enquête sur une population par définition plus difficile à cerner que celle des usagers répond donc aussi à une lacune dans l'étude des publics des bibliothèques : un chercheur a dernièrement relevé l'intérêt qu'il y aurait à mener des « travaux compréhensifs auprès des non-usagers, de façon à mieux connaître cette population et la manière dont elle perçoit l'offre des bibliothèques »⁴.

Une grille d'entretien d'une vingtaine de questions a donc été proposée par les étudiants au hasard aux passants dans une douzaine de zones ou quartiers tracés autour des succursales du réseau genevois de BM. La démarche visait non pas la représentativité statistique mais la *compréhension, pour ainsi dire du dedans, des représentations* auxquelles les personnes concernées rattachent les bibliothèques,

¹ Un sondage effectué par MIS Trend à la mi 2004 (800 personnes de 15 à 74 ans) a montré que 47% de la population du Canton de Genève n'a pas fréquenté de « bibliothèque » au cours des 12 mois précédant l'enquête.

² La dernière édition a ainsi rappelé qu'en France, la majorité de la population (69%) n'a pas fréquenté récemment de « bibliothèque ou médiathèque » (49% à Paris intra-muros, donc très proche du chiffre dans l'agglomération genevoise). Donnat O. (1998), *Les pratiques culturelles des Français. Enquête 1997*, Paris, La Documentation française.

³ Bertrand A.-M., Burgos M., Poissenot Cl. et Privat J.-M. (2001), *Les Bibliothèques municipales et leurs publics. Pratiques ordinaires de la culture*, Paris, Bpi / Centre Pompidou.

⁴ Poissenot Cl. (2002), « Le réel et ses analyses », in *BBF*, t. 47, n. 1, pp. 19-20.

les bibliothécaires, ainsi que la (non-) fréquentation ce genre d'établissement. En tout, environ 200 non-usagers de bibliothèques ont été interrogés⁵.

Le non-public de bibliothèques n'existe pas !

La première chose qui frappe, c'est la forte hétérogénéité des profils des personnes interrogées. Une analyse statistique ou agrégée montrerait sans aucun doute une sous-représentation de certaines catégories socioprofessionnelles (cadres, professions intellectuelles supérieures ou intermédiaires, par opposition aux simples employés, ouvriers ou artisans) ou groupes d'âge (les personnes âgées, qui fréquentent notoirement moins les bibliothèques que les 15-19 ans). Mais notre population de non-usagers est loin d'être uniforme : dans tous les milieux, toutes les professions, toutes les nationalités et tous les âges, les gens ont de « bonnes » raisons de ne pas fréquenter de bibliothèques. En définitive, à l'image du non-public culturel, dont on décrit, depuis un certain nombre d'années, la très grande diversité, *le non-public des bibliothèques est pluriel.*

L'accueil n'est pas un problème

Pour ce qui est des *raisons* de l'absence de fréquentation des BM, il est tout d'abord apparu que l'accueil, du moins au sens restreint, ne pose pas problème, selon les souvenirs et/ou idées que pouvaient avoir les enquêtés (qui sont souvent moins des non-usagers absolus que des ex-usagers). Souvent invoqué, le manque de temps renvoie autant aux agendas surchargés qu'aux horaires parfois considérés comme inadaptés. Dans le même ordre d'idées, on parle d'autres activités (notamment le sport). Une raison maintes fois entendue est celle d'avoir terminé sa formation, renvoyant au fait de ne plus avoir « besoin » d'aller en bibliothèque, mais aussi d'avoir maintenant les moyens de s'acheter des livres en librairie. Le manque d'intérêt pour la lecture et/ou l'envie de posséder les livres sont aussi amenés. Rarement, certains traits de la bibliothèque sont cités (silence, délais, etc.). La crainte de ne pas trouver de livres dans sa langue est exprimée – un point qui pourrait encore gagner en importance dans le contexte d'une population de plus en plus mélangée. Enfin, l'éloignement est également souvent mentionné, tant par les jeunes (par rapport à Internet) que par les plus âgés (ici, ce sont des problèmes de santé et de mobilité réduite). A noter qu'en général, ce n'est pas une raison en particulier mais un ensemble de facteurs, ayant trait à la situation de vie et de travail qui explique la non-fréquentation des BM.

Un réseau mal connu

Le *degré de notoriété* des bibliothèques et la question de l'*accessibilité* de ces dernières faisaient également l'objet de quelques questions. Passé la Bibliothèque de la Cité, les établissements sont moins, voire pas connus des non-usagers. Ceci dépend aussi du quartier (à Vieuxseux, aucune des 20 personnes interrogées ne connaissait l'existence de la discothèque du quartier, sauf une qui n'en connaissait toutefois pas l'emplacement) ou de l'établissement (le bibliobus, dont les horaires et les emplacements sont par définition variables, est peu connu des personnes, notamment à Champel, où seule une personne sur quinze savait qu'il desservait le

⁵ Les enquêtes ont porté sur les zones autour des établissements suivants : Cité, Eaux-Vives, Jonction, Pâquis, Servette, Saint-Jean, Minoteries (bibliothèque et discothèque), Vieuxseux (discothèque), Bibliothèque des Sports, ainsi que sur le Bibliobus (quartiers Planles-Ouates et Grand-Saconnex) et Champel (quartier sans bibliothèque).

quartier; la Bibliothèque des Sports était quant à elle inconnue des dix personnes interrogées dans le parc dans lequel elle se situe). De surcroît l'appartenance des différents établissements à un même réseau, couvrant l'ensemble de la ville, n'est souvent pas perçue. Parfois, c'est la localisation et le chemin d'accès à ces établissements qui sont inconnus, ou difficiles à trouver (les étudiants ont ainsi rencontré une personne qui cherchait depuis une heure la bibliothèque des Sports; ils ont par ailleurs eux-mêmes souvent fait état de leur difficulté à trouver les établissements). L'enquête a donc confirmé la nécessité d'un effort en matière de signalisation et, parfois, des bâtiments eux-mêmes (aspect extérieur, pourtours...). L'*offre* des BM à Genève est également assez mal connue parmi les non-usagers de ces services. Si la plupart des personnes savent qu'une large panoplie d'ouvrages est disponible, c'est bien moins le cas pour ce qui est des supports plus récents et/ou diversifiés (DVD, Internet, voire les disques). Pour beaucoup de personnes, la bibliothèque est, encore, un lieu où l'on peut trouver des livres, sans plus. Pourtant, les loisirs et les médias cités sont largement utilisés (certes un peu moins par les personnes âgées); mais le lien entre ces pratiques répandues et les bibliothèques n'est que rarement établi.

La bibliothèque, cette « fontaine de connaissances »

La question de la *fonction* des bibliothèques, telle qu'elle est perçue par les personnes qui ne les fréquentent pas ou plus, est instructive : elle a mis au jour une très haute vision – trop haute peut-être, jusqu'à la rendre inatteignable – de l'institution « bibliothèque ». Très peu de non-usagers la critiquent en tant que telle; au contraire, elle est considérée comme fondamentale (c'est un « ouvrage de référence » ou encore une « fontaine de connaissances »); la gratuité et l'accès généralisé sont relevés comme essentiels (« cultiver les gens »); certains évoquent une fonction élargie dans le domaine de l'information et des services fournis (« offrir des loisirs », « divertissement »), voire une fonction de sociabilité (c'est un « espace de rencontres »). Mais un certain nombre de réponses matérialisent une distance qui, de fait, se retrouve en filigrane chez la plupart des répondants : comme telle personne qui, en parlant d'un « musée du livre », évoque le côté à la fois précieux et désuet, figé, passé de ces établissements et de leur contenu. En définitive, pour la grande majorité des non-usagers, les bibliothèques, c'est nécessaire, c'est bien que ça existe – mais ce n'est pas pour eux !

Interrogés sur les *avantages* et les *désavantages* d'une bibliothèque, les enquêtés donnent souvent des réponses qui constituent les deux faces de la même médaille. Ainsi, on parle de calme et de possibilité de travailler, mais aussi d'ambiance studieuse et de silence (« c'est mort », « ambiance de vieux »); on se réjouit de pouvoir trouver des livres non disponibles dans les commerces et de pouvoir flâner et feuilleter des ouvrages sans obligation d'achat, et on regrette de ne pas pouvoir acheter ou garder les livres; certains craignent un manque d'animation, tandis que d'autres évoquent la foule qu'on trouve dans ces établissements... Cette complémentarité des éléments positifs et négatifs amenés, si elle peut décourager plus d'un conseiller en images, pourrait précisément, on le verra, fournir des pistes pour trouver des solutions.

« Chut ! » : de l'image des bibliothécaires

Au chapitre de l'*image des bibliothécaires* par contre, on se trouve projeté dans un univers de qualificatifs essentiellement négatifs, vraisemblablement issus de l'imaginaire de l'enfance et/ou véhiculé par les films. Les bibliothécaires – qui sont

dans la très grande majorité des cas représentés sous les traits d'une femme – sont certes qualifiées de « cultivées », « serviables », « disponibles », voire de « jolies filles ». Mais ce sont les images négatives qui prévalent, qui font que l'on passe subrepticement des « petites souris méticuleuses et méthodiques » aux « rats de bibliothèques » et à des réponses comme « sévère », « austère », « stricte », « lunettes », « chignon serré », « vieilles filles à tendance religieuse », « psychotiques du rangement », « frustrées de la vraie vie »... voire simplement : « chut ! ». Ces réponses brossent un tableau aussi sombre que très manifestement inapproprié, qu'il s'agirait de modifier par des campagnes.

Le livre, cet objet du désir

La question du *rapport à la lecture et au livre* est également importante. Peu d'enquêtés confessent ne pas lire, ou ne pas aimer lire (« lire, ça me gave ! », a dit quelqu'un); la plupart lisent, même si peu (4-5 livres par an) et souvent en lien avec leur travail. Mais il est important de noter – notamment aussi si l'on élargit la lecture à d'autres supports : journaux, textes à l'écran, sms, etc. – que ne pas fréquenter de bibliothèque ne veut pas dire ne pas lire ! Les réponses montrent en outre l'importance pour les personnes – même quand elle lisent peu ou jamais – de posséder des ouvrages, de les avoir chez soi (« on s'y attache », ce sont des « trésors », « le savoir à portée de main »), parfois aussi en lien avec des questions de prestige (« décoration », « ça fait joli », « impressionner ses invités »). En définitive, la question du livre comme objet – au sens premier – est peut-être par trop négligée, surtout dans le contexte des bibliothèques où sa possession n'est, par définition, que passagère.

Quelques propositions...

L'enquête a enfin permis de recueillir une série de *propositions* qui, selon les non-usagers (elles sont de fait souvent déjà réalisées), pourraient les faire venir en bibliothèque. Les idées, très variées, vont ici de la proposition de présenter des nouveautés ou des best-sellers, d'étoffer le fonds ou de proposer également des journaux ou des supports électroniques, à la possibilité d'effectuer des recherches à la maison sur Internet, de commander des livres à distance; on souhaite des horaires mieux adaptés, de la souplesse dans les délais, une classification plus facile à comprendre; l'accueil – ici au sens plus général et englobant – doit être plus convivial, vivant, la décoration plus joyeuse; on demande un « coin-canapé », un « coin café », un « bistrot-bibliothèque », ou alors simplement une machine à café; des salles où l'on peut parler à haute voix, des expositions et des débats ou lectures avec des personnalités sont invoquées; des journées à thème, mais aussi des nocturnes, comme de la musique et des concerts; la possibilité d'emprunter des films voire (en créant une passerelle intéressante entre le livre et le cinéma) des films tirés de romans; ou encore des jeux vidéo, la possibilité de déposer les enfants dans une garderie adjacente...

Les BM : un problème d'image(s)

En conclusion, l'étude du non-public des bibliothèques est tout d'abord intéressante parce qu'elle permet, par la bande, de mieux comprendre son double, le public : car « la fréquentation ne se comprend que par l'analyse de la non-fréquentation »⁶. Cette

⁶ Poissenot Cl. (2003), « Non-publics des bibliothèques et missions des BDP : réflexions à partir du cas de la Meuse », Journées d'étude de l'ADBDP Association des directeurs de

étude permet ensuite et surtout de mettre au jour une partie des logiques de la non-fréquentation de ces établissements. Cette enquête a dessiné les contours de ce que l'on pourrait appeler la cartographie mentale des personnes qui ne se rendent pas en bibliothèque. De fait, les résultats suggèrent que les bibliothèques souffrent d'un *problème d'image(s)*. Tout d'abord au sens premier du terme, ces établissements, leur localisation et leur inscription dans un réseau comportant plus d'une douzaine d'établissements ou de services étant souvent mal connus des non-usagers.

Mais image aussi au sens fort du terme : les réponses révèlent les chaînes de significations dans lesquelles s'insèrent les bibliothèques pour les individus interrogés et ce que l'on pourrait appeler les « *ennemis symboliques* » auxquels ces établissements sont liés pour ces personnes (silence, perte de temps, impossibilité de posséder les livres...). Les résultats de l'étude incitent à réfléchir à des moyens pour transformer ces ennemis en « *alliés* » (calme, temps gagné pour soi, possibilité de feuilleter sans devoir acheter, focalisation sur la lecture et le contenu plutôt que sur le livre-objet...; cf. tableau). En tant que stéréotypes voire clichés, les images mobilisées par les non-usagers interrogés – en général négatives mais pas toujours on l'a vu – ne correspondent certes pas à la réalité de la plupart des établissements et des personnes qui y travaillent; mais en tant qu'images ou repères imaginaires, elles constituent bel et bien une réalité, qui balise les pratiques (ou, en l'occurrence, l'absence de pratiques) et qu'il s'agirait de tenter de modifier.

Transformer les « ennemis symboliques » des bibliothèques en « alliés »	
se déplacer, autres usagers	→ <i>centralité, sociabilité</i>
une perte de temps	→ <i>du temps pour soi, du temps gagné</i>
le silence	→ <i>le calme</i>
des bibliothécaires «aigries, renfermées»	→ <i>des bibliothécaires ouvertes, accueillantes</i>
impossibilité d'acheter un livre	→ <i>absence d'obligation d'achat</i>
posséder un livre	→ <i>s'approprier son contenu</i>
livre	→ <i>lecture</i>
ne plus vouloir être en formation, à l'école	→ <i>pouvoir encore apprendre, la vie comme école</i>
la bibliothèque comme musée	→ <i>la bibliothèque comme laboratoire</i>
Culture	→ <i>culture-loisirs, culture-appartenance</i>

Car – et cette enquête tend à le confirmer – les bibliothèques, qui sont au cœur non seulement de la Culture (avec un grand « c ») ou de la culture au sens élargi (médias, loisirs), mais aussi de la culture en tant qu'appartenance à un groupe humain, ont un rôle majeur à jouer et, partant, une position à reconquérir dans la Cité.

Olivier Moeschler
Université de Lausanne

ENQUETE DE SATISFACTION AUPRES DES USAGERS DES BIBLIOTHEQUES ET DISCOTHEQUES DE LA VILLE DE GENEVE

Introduction

Les bibliothèques municipales de la Ville de Genève constituent un réseau de 7 succursales (espaces adultes et jeunesse), ainsi que d'une médiathèque, 2 discothèques, une bibliothèque des sports, 5 bibliobus, une bibliothèque de prison et un service à domicile. Les BM effectuent 1'600'000 prêts par an, inscrivent 7'600 nouveaux abonnés chaque année, et comptabilisent environ 500'000 visites annuelles (public inscrit et non inscrit). Dans le cadre du « Projet accueil », nous menons actuellement une réflexion collective visant à partager nos pratiques et nos expériences en terme d'accueil des publics. Ce projet va notamment donner lieu à la réalisation d'une Charte d'accueil et d'une Charte de collaboration. La réalisation d'une enquête sur nos usagers illustre l'une des nombreuses initiatives menées dans ce travail, dans un objectif partagé au sein du réseau : un accueil de qualité pour satisfaire nos publics.

En mai 2006, des étudiants de 1^{ère} année de la Haute école de Gestion / Département information et documentation ont été mandatés par nos soins afin de réaliser une enquête de satisfaction auprès de nos usagers. Cette enquête souhaitait récolter les opinions de nos visiteurs (inscrits ou non inscrits) de façon la plus libre possible, en nous permettant de nous écarter de notre propre regard professionnel, d'adopter la vision de l'utilisateur, de se mettre à sa place et de se questionner sur ses représentations par rapport à nos services. Ce projet ne consistait donc pas à réaliser une enquête détaillée de satisfaction de nos prestations (collections, horaires, etc.), mais plutôt une enquête de vision et d'attentes. Nos questionnements principaux ont été énoncés de la façon suivante :

→ Attentes

- Sommes-nous en adéquation avec les attentes des visiteurs ?
- Attendent-ils autre chose que ce qui leur est offert actuellement ?

→ Accueil

- Nos visiteurs sont-ils satisfaits de notre accueil ?
- Qu'attendent-ils comme compétences de la part des bibliothécaires / discothécaires ?

- Mesurer l'importance de l'accueil : en quoi est-il important pour les visiteurs ?

→ **Utilité**

- Mesurer l'utilité de la bibliothèque / discothèque pour les visiteurs : en quoi la bibliothèque est utile selon eux, pourquoi sont-ils là aujourd'hui, que viennent-ils chercher ?
- Définir les demandes formulées aux bibliothécaires / discothécaires : les visiteurs font-ils appel aux bibliothécaires / discothécaires ? Si oui, pourquoi ?

→ **Valeurs**

- Valeur de la lecture publique par rapport aux autres offres culturelles : pourquoi les visiteurs viennent-ils ici plutôt qu'ailleurs ?
- Si la bibliothèque / discothèque qu'ils fréquentent disparaissait, quelles en seraient les conséquences majeures dans le quartier ? Estiment-ils que nous soyons indispensables ? Si oui, en quoi ?

→ **Notoriété**

- Qu'est-ce qui a déclenché leur toute première visite ? Comment ont-ils connu la bibliothèque / discothèque ?
- Les visiteurs ont-ils déjà recommandé à un proche de venir fréquenter la bibliothèque / discothèque ? Si oui pourquoi ?

→ **Satisfaction globale et insatisfactions**

- Quelle satisfaction globale leur procure la fréquentation de cette bibliothèque / discothèque ?
- Les visiteurs sont-ils insatisfaits de certains de nos services ? Si oui, le(s)quel(s) ? Quelle amélioration du service souhaiteraient-ils en priorité ?

Les étudiants ont pris leur travail au sérieux et les résultats obtenus sont de bonne qualité en général. Plus de 100 visiteurs ont été questionnés à travers cette enquête, dans toutes les succursales du réseau (espaces adultes, jeunes, audiovisuels).

Résultats des enquêtes : synthèse des éléments les plus souvent cités par les visiteurs sur le réseau des BM

Partie 1 : Le visiteur et la fréquentation de la BM

Les usagers interrogés sont en grande majorité des habitués, fidèles à nos succursales depuis plusieurs années. Ces visiteurs ne sont pas forcément résidents dans le quartier et viennent dans certaines succursales pour l'attrait qu'elles suscitent plutôt que pour leur proximité. Une grande partie de ces usagers met en avant néanmoins le rôle fort que nous jouons en terme de

proximité. Les personnes interrogées (adultes) ont pour la majorité suivi des études supérieures.

Ces visiteurs viennent régulièrement dans nos locaux et sont nombreux à être détenteurs d'une carte d'inscription. Les adultes ont été motivés à venir dans nos succursales pour la première fois pour emprunter, tandis que les jeunes ont plus souvent évoqué l'utilisation de l'espace comme lieu de travail et de lecture.

Nos usagers nous ont essentiellement connus par le « bouche à oreille » (ami, famille, connaissance), ou par l'école.

Partie 2 : Attentes des visiteurs

Nos usagers attendent principalement de nous que nous leur proposons une collection riche et diversifiée. Selon eux, nous répondons à leurs attentes avec grande satisfaction, et ils trouvent ce dont ils ont besoin dans nos collections.

Quelques suggestions ont été souvent évoquées par les usagers interrogés :

- des horaires plus adaptées à leur emploi du temps : il est intéressant ici de souligner que le terme utilisé le plus fréquemment concernant les horaires est « adaptation » et non pas « élargissement » ;
- un renouvellement plus rapide des nouveautés : selon les usagers interrogés, les nouveautés ne sont pas disponibles assez rapidement au sein du réseau ;
- une plus grande collection en langues étrangères : les usagers n'ont pas donné beaucoup de détails sur le type de langues attendues, mais cette remarque a cependant été très fréquemment évoquée par ceux-ci.

Partie 3 : Accueil, attentes et évaluation de la qualité

L'accueil est fondamental pour nos usagers. Tous se sentent très bien accueillis sur le réseau, de façon unanime.

Les compétences et aptitudes les plus appréciées par les publics adultes sont notre efficacité professionnelle (comprendre la demande, précision des réponses, bonne résolution des problèmes), notre disponibilité et nos conseils documentaires. Les publics jeunesse mettent plus directement en avant nos aptitudes relationnelles : gentillesse, sympathie, attitude accueillante.

Aucun problème majeur n'a été relevé par les personnes interrogées au niveau de l'accueil aux BM. Quelques remarques ont été faites sur des réservations non satisfaites ou encore des nouveautés non disponibles.

Partie 4 : Utilité de la bibliothèque / discothèque

Les raisons qui poussent les usagers à se rendre dans nos locaux sont avant tout l'emprunt. Certains recherchent également un espace de travail agréable. Peu d'adultes viennent sans but précis, tandis que les enfants sont plus enclins à nous rendre visite sans but particulier, par curiosité.

Les publics adultes sont très autonomes dans leur utilisation de nos services. Ils font appel à nous essentiellement pour localiser un document ou pour solliciter nos conseils documentaires dans leurs choix. Les enfants au contraire hésitent beaucoup moins à faire appel à nous pour l'utilisation globale de nos services.

Partie 5 : Valeurs : l'importance de la bibliothèque publique

La grande majorité des usagers fréquentent d'autres bibliothèques, que ce soit sur le réseau des BM ou ailleurs. Certains enfants ont rappelé leur préférence à venir dans nos locaux que dans ceux des bibliothèques scolaires.

Tous les usagers interrogés fréquentent des librairies et des disquaires, notamment pour y trouver plus rapidement des nouveautés. Nos points forts sont la gratuité et l'ambiance chaleureuse que nous proposons.

Nous avons un rôle fondamental dans la vie des quartiers selon eux, et nous contribuons à mettre en lien les populations.

Partie 6 : Notoriété

Selon les usagers interrogés, nous avons très bonne réputation dans les différents quartiers. Tous s'accordent à dire que nous ne faisons pas assez de publicité pour nous faire connaître, et que nous devrions entreprendre plus d'initiatives dans ce sens (dépliants dans les boîtes aux lettres, dans les écoles, etc.).

Les adultes parlent beaucoup de nous dans leur entourage et nous recommandent notamment pour notre vaste choix documentaire ainsi que pour le cadre agréable que nous proposons. Les enfants semblent moins systématiquement parler de nous autour d'eux : lorsqu'ils le font, c'est apparemment pour mettre en avant l'accueil chaleureux qui leur est offert dans nos services.

Partie 7 : Satisfaction globale et insatisfaction

Les visiteurs interrogés sont très satisfaits de nos services, et particulièrement du choix de qualité que nous proposons à travers nos collections.

Des remarques ont été faites concernant la signalisation extérieure de nos bâtiments (manque de visibilité et absence de panneaux d'orientation dans les rues), la signalisation intérieure (meilleure gestion de l'espace), ainsi qu'une offre multimédia élargie.

Partie 8 : Bilan

Selon la majorité des usagers interrogés, notre mission principale est d'offrir à tous un accès gratuit à la connaissance et de la faire découvrir à la population. En tant que bibliothécaires / discothécaires, nous devons être avant tout efficaces (rapidité à servir les usagers) et connaître le fonds documentaire (selon les adultes). Les enfants attendent surtout de nous d'être disponibles et gentils.

Conclusion

Cette enquête constitue un premier indicateur d'opinions de nos visiteurs. A défaut de ne pouvoir mener actuellement des enquêtes plus élaborées par nos soins auprès de nos usagers, la collaboration avec la HEG/ID nous semble tout à fait utile et profitable. Ces travaux restent cependant des exercices pour les étudiants en cours de formation.

Les usagers interrogés lors de cette enquête sont très satisfaits de nos services et de la qualité de notre accueil. Il est cependant important d'être attentif aux éléments relevés par une grande partie des usagers (nouveauautés, horaires, collections en langues étrangères). Il est également intéressant de noter qu'une grande partie de nos prestations a été peu citée par les usagers interrogés (réalisation de bibliographies et de discographies, animations, postes publics multimédia, etc.) : nous devons donc réfléchir à une meilleure communication autour de ces prestations. Ces éléments ont ainsi été définis comme objectifs de travail pour 2007.

Cette enquête nous encourage également à continuer à nous interroger sur les stratégies à construire en terme de visibilité de nos services : une nouvelle collaboration avec la HEG/ID sera donc reconduite l'année prochaine autour de ce thème.

Pour la Cellule Etudes & Projets, Section Gestion des publics
Marie-Aude Python Curtet

L'INFORMATION DOCUMENTAIRE AU SEIN DU PLANNING FAMILIAL DE GENEVE

La création du CIFERN, «centre d'information familiale et de régulation des naissances», a suivi de très près «l'apparition de méthodes contraceptives efficaces et surtout de la contraception orale». ¹ Sa mission est alors définie par le texte du règlement d'application de la loi.

Le centre s'efforce de réaliser une action éducative et organise à cet effet des cours et des conférences. Il tient à la disposition des intéressés un service de publications et contribue à l'édition de textes se rapportant aux buts qu'il vise. ²

Cependant, comme dans tout domaine «neuf», l'expérience de terrain fait défaut dans cette première phase. De nombreux questionnements d'ordre sociologique et psychologique apparaissent, tant les bouleversements résultant de la dissociation de la procréation et de la sexualité sont importants. Le Planning familial (PF) constitue ainsi une sorte de laboratoire pour les chercheurs. La pratique des conseillers nourrit leurs théories; celles-ci, en retour, enrichissent et complètent les expériences au PF. C'est tout naturellement qu'un solide fonds documentaire ³ se constitue au fil des ans dans nos locaux. Le fonds prend une telle ampleur que l'accès à son contenu en devient chaotique et aléatoire. La mission définie par le règlement d'application de tenir «à la disposition des intéressés un service de publications» ne pouvant plus être assurée, il devient urgent de remédier à cette situation. Le cap du trentième anniversaire du PF passé, en 1997 l'un des objectifs quadriennaux prioritaires adressés au DASS y est consacré.

Mettre sur pied et promouvoir un centre d'information documentaire performant et moderne; développer et gérer l'information documentaire du CIFERN et en assurer la diffusion en interne et auprès du public externe. ⁴

Il faut dès lors «repenser» le système d'information documentaire. Une analyse évalua les besoins du service dans l'optique de lui fournir «les clefs d'accès rapide à ses propres ressources administratives, documentaires et bibliographiques, ainsi que des pistes pour les gérer et les archiver correctement». ⁵ Elle établit des propositions de restructuration et de moyens à mettre en œuvre : nécessité de passer d'une gestion artisanale à une gestion professionnelle, centralisation des documents, développement d'un catalogue

¹ Willy PASINI, « Du planning familial à la santé familiale », in : S. SOUMAILLE (coord.), 1995, p. 7

² J 5 05.01, Règlement d'exécution de la loi concernant le CIFERN du 26 mars 1965 (entrée en vigueur : 31 mars 1965), Art. 5

³ Ouvrages de référence, articles, tirés à part, comptes-rendus de conférences, notes internes, actes de colloque et rapports de recherches périodiques, brochures et dépliants, documents audiovisuels.

⁴ Document interne

⁵ Ce mandat fut confié à M^{me} Félicité, consultante en information documentaire : Françoise Félicité, *Planning familial, Genève : information documentaire : rapport*, Genève, 2000

documentaire informatisé, automatisation du prêt de livres, élaboration d'un système de classement global et choix d'un thesaurus normalisé, etc. Une professionnelle en information documentaire, engagée à la fin de l'année 2000, fut chargée de cette restructuration.

Le centre de documentation comprend à ce jour plus de 2500 ouvrages répertoriés dans le catalogue informatisé, consultable par l'intranet des HUG.

L'information documentaire du PF ne se limite pas aux documents contenus dans nos locaux. Internet permet d'effectuer de puissantes recherches bibliographiques, d'une part via les catalogues de réseaux suisses et étrangers de bibliothèques, d'autre part via les bases de données médicales et les périodiques électroniques, rendus accessibles en vertu du lien établi entre les HUG et la bibliothèque de la Faculté de médecine.

Les usagers

Le centre de documentation est un indispensable outil de travail quotidien pour les collaborateurs du PF. Il met à leur disposition une documentation à jour sur l'offre du réseau social, sur les règlements et les lois en vigueur, etc. Pour les travaux des collaborateurs du service (conférences, cours ou animations externes, rédaction d'articles, statistiques), la documentaliste effectue des recherches (au centre ou auprès d'autres sources), présente celles-ci sous forme de bibliographies, commande des documents en prêt ou pour acquisition.

Les usagers «externes» sont quant à eux d'origines très diverses. Certains viennent au sortir d'une consultation chercher une information, globale ou spécifique, sur les questions qui les préoccupent. Le plus fréquemment, il s'agit de femmes enceintes (parfois suite à la décision de mener à terme leur grossesse, après une difficile phase d'ambivalence) qui désirent s'immerger dans le parcours de leur maternité mois par mois :

«Comment se développe le bébé dans le ventre ? Perçoit-il les sons ? Quand ses premiers mouvements seront-ils ressentis par la future mère ? Quelles sont les différentes méthodes de préparation à la naissance ? Et l'allaitement, comment faut-il s'y préparer ? Quel prénom choisir ? »

D'autres usagers nous rendent visite sans consultation préalable. Parfois il s'agit de personnes qui, au-delà d'une recherche documentaire, sont en quête d'un échange verbal personnel. En plus de l'écoute empathique et des lectures qu'elle peut leur proposer, la documentaliste les invite à s'entretenir de manière plus approfondie avec un conseiller. En effet, dans de tels cas, il y a un besoin d'ordre médico-psychologique auquel elle ne prétend pas pouvoir répondre. C'est là tout le sens d'une orientation vers l'un de nos conseillers.

Visiblement affectée, une femme ayant subi récemment une hystérectomie souhaiterait savoir comment se passera sa ménopause.

«Et la sexualité ? »

Difficile pour elle de l'appréhender sereinement. Ce ne sera plus comme avant, elle en est persuadée.

Une femme française, résidant dans son pays, mais travaillant dans une entreprise genevoise privée, souhaite connaître ses droits en matière de protection de la maternité. Au téléphone, elle paraît inquiète : aura-t-elle droit à un congé maternité ? De quelle durée ? Et les allocations familiales, peut-elle également en bénéficier alors que son mari travaille sur France ? Enfin, pourra-t-elle obtenir une place dans une crèche ?

La demande peut également concerner un proche, membre de la famille ou ami :

Un jeune homme, dont un ami va devenir papa et qu'il perçoit passablement accablé par mille et une questions, souhaiterait lui proposer de la lecture, simple et humoristique, afin de lui apporter des éléments de réponses ou tout au moins lui permettre de dédramatiser ses interrogations.

«Quelle est sa place, quel est son rôle pendant l'attente de cet enfant ? Et les relations sexuelles, est-ce dangereux pour le bébé ? Doit-il accompagner sa partenaire lors des examens prénataux ? Comment exprimer sa crainte face à cette paternité et des nouvelles responsabilités qui en découlent ? »

Parmi les usagers «externes» du centre de documentation, on compte une grande majorité d'élèves (école obligatoire et post-obligatoire), d'étudiants (HES, université, formation post-grade) effectuant un travail de recherche ou des journalistes.

Trois étudiantes de la Haute Ecole de Santé mènent une recherche dans le cadre d'un travail de groupe :

«Existe-t-il, à Genève, un réseau en matière d'accompagnement psychologique lors d'un deuil (périnatal ou autre) ? »

Après un entretien avec Ruth Merz Serex, qui les a renseignées sur les consultations psychiatriques, les trois étudiantes poursuivent par une recherche documentaire.

Une étudiante de la Haute école de travail social a choisi pour son travail de diplôme le thème «les comportements sexuels à risque en matière de sexualité chez les garçons». Après avoir consulté les documents proposés par son école, elle souhaite trouver des ouvrages spécialisés.

Une jeune femme, étudiante en sciences de l'éducation, a choisi un sujet de mémoire très proche de ses préoccupations personnelles : approfondir sous l'angle psychologique le passage du couple à la famille par l'arrivée du premier enfant.

«Comment s'effectue la transition ? Quels sont les principaux enjeux ? Quelles sont les crises qui en résultent ? Comment les surmonter ? »

Une apprentie coiffeuse doit effectuer un travail de recherche sur un sujet de son choix. Sensibilisée par un cas survenu dans son entourage, elle souhaite se pencher sur le phénomène de la grossesse à l'adolescence.

Un groupe de quatre étudiants en médecine de 3e année (deux filles et deux garçons) a choisi de réaliser un travail de séminaire sur l'IG [*ndlr* interruption de grossesse]. L'objectif est de présenter succinctement à leurs camarades d'études tous les aspects liés (historique, cadre législatif, statistiques, pratiques et techniques médicales, aspects psychologiques, dimensions religieuses ou éthiques).

Le centre de documentation est bien sûr également au service de l'ensemble des professionnels des HUG, toutes professions confondues :

La documentaliste reçoit par mail une demande de recherche émanant d'un médecin de la Policlinique. Il aimerait connaître le pourcentage de grossesses non désirées qui sont menées à terme, en Suisse et dans le monde. D'autre part, il aimerait connaître les statistiques du lien entre violence «conjugale» et grossesse accidentelle.

L'avenir de l'information documentaire

Les usagers conduits au centre de documentation au terme d'une consultation bénéficient d'une grande discrétion, grâce à la disposition des locaux. Le PF ayant pour fondement de garantir la plus grande confidentialité, il est logique que la documentation n'ait pas «pignon sur rue» !

Mais cette localisation a son petit revers de médaille : elle restreint l'accès direct, «écartant» une catégorie de public qui pourrait, «en passant», venir «jeter un coup d'œil» par simple curiosité.

C'est donc essentiellement un public en recherche documentaire «active» qui consulte notre fonds, après avoir pris connaissance de notre existence par les médias dont, bien sûr, la prodigieuse vitrine virtuelle que constitue Internet. C'est par ce moyen que notre visibilité peut et doit se développer, afin de permettre à toute personne s'interrogeant sur des sujets aussi intimes que la sexualité et la procréation d'accéder à la richesse de notre fonds. Par la multitude des approches (psychologique, sociologique, éthique, philosophique, politique, juridique, médicale), le centre de documentation du PF occupe aujourd'hui une «niche spécifique» dans le paysage genevois et constitue un centre de référence en la matière.

Anne-Laure Piquet Mulhauser, documentaliste

Cet article est extrait de l'ouvrage : *Désirs, réalités... le choix ? : au cœur du Planning familial de Genève, 1965-2005*, publié en 2006, coédité par les Affaires culturelles des HUG www.arthug.ch et les éd. Porte-Plumes à Ayer www.porte-plumes.ch. Il est reproduit ici avec l'aimable autorisation des éditeurs.

Site du Planning familial de Genève : <http://planning-familial.hug-ge.ch/>

L'AMOUR SANS LE DIRE

*L'idée est d'étendre l'approche de la lecture à l'écriture,
étant entendu que les deux font la paire,
l'un venant étayer l'autre dans la conquête du sens des écrits.*
Groupe de Pilotage - Semaine Romande de la Lecture
Syndicat des Enseignants Romands

L'animation autour de la lecture est une des activités que les usagers attendent tout naturellement des bibliothécaires scolaires. Cependant, les moyens et le temps peuvent parfois manquer, ce qui peut nous mener à laisser bien des initiatives dans le panier marqué de l'étiquette « Pour le jour où l'urgent laissera la place au nécessaire ... » Voici l'histoire d'une animation réalisée avec peu d'argent, pas trop de temps, et avec la seule participation des bibliothécaires. S'il est vrai qu'au départ il y a une déception, elle a été suivie d'un regain d'énergie, et à la fin le bilan est certainement positif... Les bibliothécaires qui travaillent en milieu scolaire y trouveront certainement des reflets de leurs efforts constants pour animer une médiathèque pour jeunes, au moyen d'activités diverses mais parfois peu diffusées à l'extérieur de l'établissement.

La déception

Cette année, vers la fin du mois d'août, le Syndicat des Enseignants Romands (SER) annonçait pour novembre la 2^{ème} édition de la Semaine Romande de la Lecture, et proposait de jouer sur la couleur jaune, et sur le thème « Entre les lignes, le sens est d'or » Nous avons de suite relayé l'information aux maîtres de français, de géographie et d'arts visuels, avec une (longue) liste d'activités que nous proposons de mettre en place à la médiathèque avec la collaboration des bibliothécaires. En voici un aperçu :

- une heure de recherche sur le jaune (et d'autres couleurs) dans la langue française et dans l'art : mots pour désigner la nuance, expressions liées aux couleurs, tableaux,
- une heure de recherche sur le sens entre les lignes : proverbes, expressions, locutions latines...
- un « arbre » de post-it jaunes avec des haïkus des élèves ou des citations choisies par eux,
- et tout projet en rapport avec le sujet, que ce soit l'aboutissement ou le début d'une séquence pédagogique plus longue, ou une activité de courte durée... selon vos souhaits.

Nous n'avons pas reçu de réponse... Il y a sans doute de nombreuses explications à ce silence, mais ayant l'habitude de collaborer souvent avec les enseignants, sur le moment notre déception a été grande.

Le regain d'énergie

Comme dans les romans pour jeunes filles du 19^e siècle, après la pluie est venu le beau temps : nous avons décidé de mettre quand même en place une animation pour la Semaine de la Lecture. Le hasard des messages diffusés sur Swiss-lib nous a ouvert la voie... J'avoue avoir piqué et adapté une idée du Théâtre de l'Échandole d'Yverdon-les-Bains : un concours de lettres d'amour. Il m'a semblé que la rédaction avec contrainte -sans mentionner le verbe « aimer », le mot « amour » ni l'argotique « kiffer »- pouvait motiver ces grands romantiques que sont les adolescents, et donner naissance à des textes où le sens serait vraiment entre les lignes...

Il était temps de se mettre au travail pour faire de cette idée une réalité¹. Dans le courant d'une journée, entre les prêts et les retours, les conseils aux lecteurs, le catalogage, l'indexation, le rangement et autres activités quotidiennes, nous avons réussi à trouver le temps de mettre en page une dizaine de documents -sur papier jaune, évidemment-, parmi lesquels l'affiche de lancement du concours que nous avons distribuée aux maîtres de classe et collée « partout », le format standard sur lequel devait être écrite la lettre, les bulletins de vote, les bulletins d'identification des pseudonymes, et autres. Dès le lendemain nous avons pu mesurer combien l'idée était bien reçue : de nombreux élèves sont venus s'inscrire, d'autres voulaient savoir s'il y aurait des prix, d'autres encore demandaient s'il s'agissait d'un concours à échelle nationale !

Notre public de jeunes d'entre 12 et 15 ans a donc répondu à l'appel : au terme des inscriptions près de quarante lettres avaient été déposées, ce qui représente une participation de près de 5%. Pas mal, pour une activité qui n'était ni obligatoire ni notée ! Il n'a pas eu que des « bons en français », et l'essentiel étant d'exprimer des sentiments nous avons fermé les yeux sur l'orthographe et la grammaire parfois maltraitées. La plupart des participants ont suivi la consigne et écrit une lettre, mais nombreux ont été ceux qui ont préféré la métrique et la rime du poème. Comme il s'agissait d'attirer les élèves à la médiathèque, nous avons accordé que celui qui écrit une lettre d'amour a le droit de lui donner la forme qu'il souhaite... et les poèmes ont été acceptés.

Le jour de l'exposition des lettres est arrivé. L'affluence a été constante pendant la Semaine de la Lecture, chacun lisait et relisait les lettres, écrites donc sur du papier jaune, rehaussées d'un rebord orange et collées sur les grandes parois vitrées, en un écho lumineux aux feuilles de bouleau qui tapissaient déjà le patio intérieur. Elles étaient accompagnées d'images et des citations extraites du livre « Love graffitis », de Romuald Languille. Des groupes de « fans de » se sont formés, les auteurs des lettres, qui jour après jour étaient de moins en moins anonymes, guettaient anxieusement les commentaires de leurs pairs, et des pronostiques sur la lettre gagnante s'échangeaient dans les couloirs.

Pour éviter les entourloupes seuls les élèves ayant écrit une lettre pour le concours pouvaient voter : ils avaient le droit à deux votes mais ne pouvaient pas voter deux fois pour la même lettre, ni voter pour eux-mêmes, ce qui en a déçu plus d'un... Une fois les votes comptés, nous avons dû nous rendre à l'évidence : il y aurait trois gagnantes ! Les quatre billets de cinéma proposés comme prix ont été transformés en trois fois deux billets, et deux semaines après le début de l'animation chacune des élues est repartie avec son prix après avoir été chaudement applaudie par ses camarades. Les lettres sont restées affichées pendant une semaine encore, des petits cœurs rouges mettant en évidence les primées, et il n'y a pas eu un jour sans que des élèves et des enseignants viennent les lire et les relire.

Le bilan : positif !

De cette animation il nous reste une certitude : ça vaut la peine de se lancer si on peut le faire de manière indépendante ! Il est bien évidemment très enrichissant de créer des animations en collaboration, que ce soit avec les enseignants, les conseillers sociaux, les collègues d'autres établissements... mais cela demande un investissement différent, une organisation plus complexe. De temps à autre, en prenant appui sur des événements

¹ Pour ceux que l'amour n'interpellerait pas, nous avons conçu une autre activité basée sur l'idée du sens entre les lignes : la reconstruction de proverbes provenant de livres prêtés par la Bibliothèque Interculturelle de la Croix-rouge. Les proverbes copiés, imprimés, plastifiés et coupés en deux formaient un puzzle, et pour dix proverbes reconstruits, nous offririons une pomme... jaune !

comme la Semaine de la Lecture, il est agréable de sortir du quotidien et se faire plaisir en menant à bout des projets simples, qui donnent une idée différente du rôle des bibliothécaires, et qui mettent en valeur l'intérêt des élèves pour l'écrit, quelque soit leur rapport à la lecture de livres : la médiathèque devient ainsi -osons l'expression- un véritable lieu de culture institutionnelle.

Claudia Mendoza
CO Florence

Lettre d'amour sans "amour"

Oui c'est à toi que je parle. Non, ne pars pas, pour une fois tu vas rester, et m'écouter.

J'e n'en pourrais plus sinon, arrête de te dérober, ne te laisse pas, je vais mourir, je dois te le dire, je m'accroche à ton bras, tu es toute ma vie et tu veux t'en aller? Non, tu vas rester, te taire, et m'écouter, je prends le temps, avant de mourir de te parler, de te le dire.

Je te hais, tu sais, tu es ~~ma~~ ma vie, mon désespoir, mon secret, et je te hais, je te hais de te haïr, je nous hais.

Tu peux partir, maintenant, je meurs, je te l'ai dit. Allez, vas-t'en, laisse moi respirer une dernière fois, et retourne-toi.

Mais tu ne pars pas, tu t'approches de moi, tu me prend dans tes bras, tu me serres contre toi. Tu me donne un baiser, mais je t'ai plus de lèvres, je suis au paradis.

Heureuse, au paradis.

SIGNÉ : PSEUDO Lys

L'ARBRE A CARTES DE LECTEURS

« Tout peut arriver : comprendre les catastrophes d'hier, d'aujourd'hui et de demain »¹, tel est la thématique de différentes expositions qui se tiennent cette année dans les musées et bibliothèques de la Ville de Genève et de la région.

Au Jardin botanique, l'exposition-jardin REAGIR se déploiera autour des grandes catastrophes environnementales contemporaines (changements climatiques, désertification, pollutions, etc.). C'est à cette occasion que sept grands sapins ont été plantés devant la Villa Le Chêne en guise de forêt, brûlés au mois de février pour mettre en scène un des facteurs de la déforestation. Les collaborateurs des Conservatoire et Jardin botaniques ont été invités à décorer ces sapins avant Noël, et l'équipe de la bibliothèque se proposa...

Encore fallait-il trouver des idées de décoration simple, peu coûteuses et qui ne nous prendraient pas trop de temps. Enfin, une idée jaillit... et si nous utilisions nos vieilles cartes de lecteurs ???

Les cartes de lecteurs du Réseau des bibliothèques genevoises ont changé de graphisme au mois de novembre dernier, et notre bibliothèque en possédait encore plus de 3000. L'idée était donc de les utiliser une dernière fois - récupération, développement durable oblige...- avant de s'en séparer.

Les bibliothèques du Muséum et du Musée d'ethnographie nous envoyèrent aussi leurs cartes en trop, dans le cas où nous n'en aurions pas eu assez. Merci à elles !

Les préparatifs s'organisèrent. Armés de perforatrices, nous avons troué les cartes et les avons solidement attachées à un petit fil vert dans la bibliothèque sous le regard interrogateur de certains lecteurs... Nous les avons ensuite accrochées au sapin. Trois stylos indélébiles étaient aussi à la disposition des visiteurs pour qu'ils puissent s'exprimer. Nous avons été surpris du résultat : notre sapin était drôlement original et de nombreuses cartes portèrent des messages. Des messages d'amour, de paix, de protection de la nature, en passant par des commentaires sur l'utilisation du matériel public et de jolis dessins d'enfants.

Il ne nous reste plus qu'à souhaiter une longue vie aux nouvelles cartes !

Mélanie Fournier
Pour la bibliothèque des CJB

¹ www.toutpeutarriver.ch



ALLO BIBLIO ECHOS



LECTEUR EXTRA-ATMOSPHERIQUE

Le prochain touriste de l'espace, le milliardaire américain d'origine hongroise Charles Simonyi, rêve d'une bibliothèque dans l'espace.

"Partout où les humains se trouvent, il doit y avoir une bibliothèque", a-t-il déclaré au cours d'un entretien accordé à l'AFP à Moscou.

Les deux ouvrages que l'homme d'affaires et informaticien de renom prendra dans son maigre bagage à bord de la fusée russe Soyouz à destination de la Station spatiale internationale seront le « Faust » de Goethe et « Révolte sur la Lune » de l'auteur de science fiction américain Robert Heinlein.

L'Express, 16-22 févr. 2007

CITOYEN ET MALVOYANT

Le canton de Berne veut pouvoir s'adresser aux aveugles et aux malvoyants en leur offrant un accès sous forme audio aux objets soumis à votation et aux messages explicatifs.

Les citoyens aveugles ou malvoyants pourront utiliser cette prestation gratuitement. Les textes seront produits en collaboration avec la Bibliothèque suisse pour aveugles et malvoyants qui enverra ces informations sur Cd-Rom.

RJB infos, 12 février 2007

LA PRODUCTION DE LIVRES SUISSES AUGMENTE EN 2006

L'année dernière, les éditeurs suisses ont lancé près de 12.000 nouveaux ouvrages sur le marché. C'est ce que révèle la statistique annuelle de la Bibliothèque nationale suisse sur la production suisse du livre.

En 2006, la Bibliothèque nationale suisse a enregistré 11.875 nouveaux titres publiés par les éditeurs suisses, ce qui représente une augmentation de 17 % par rapport à 2005.

La progression par langue affiche une augmentation de 16 % du nombre de nouveaux titres en allemand, de 20 % en français, de 6 % en italien, de 18 % en romanche, alors que les publications plurilingues progressent de 68 %. Le nombre de titres en anglais a quant à lui diminué de 0,2 %.

Toutes langues confondues, c'est l'édition littéraire qui arrive en tête, avec 2.004 titres (+8 %), suivie de l'édition musicale avec 1.155 titres (+12 %), des arts avec 1.118 titres (+31 %) et du droit avec 977 titres (+19 %). Plus loin, on trouve les langues, la médecine, la philosophie et la psychologie. Le domaine de la géographie augmente de 26 % et celui de l'histoire de 25 %.

La part des traductions a augmenté de 6 % en 2006 : l'anglais se taille la part du lion avec une hausse de 36 %. Par contre, les traductions de l'allemand et du français ont baissé respectivement de 13% et de 2 %.

Recensée dans « Le Livre suisse », la production suisse du livre oscille depuis quelques années entre 10.000 et 12.000 titres par année.

Chiffres fournis par Mme Marie-Christine Doffey, directrice de la Bibliothèque nationale suisse. Berne, 29.01.2007

FUSION DES BIBLIOTHEQUES DES HEI ET DE L'IUED

A la rentrée prochaine, soit à la mi-septembre 2007, les bibliothèques des instituts universitaires de Hautes Etudes Internationales et des Etudes du Développement seront regroupées en un seul lieu au chemin de la Voie-Creuse.

Suite à la demande de l'Organisation Mondiale du Commerce de disposer de l'intégrité de ses locaux (promise par la Confédération pour... 1999), la bibliothèque des HEI qui occupe le sous-sol du bâtiment a été sommée, en janvier dernier, de trouver de nouveaux locaux et de déménager cet été.

La fusion administrative des deux instituts universitaires est prévue pour janvier 2008. Puis, dans un deuxième temps, vers 2012 la construction d'un bâtiment appelé Maison de la Paix devait réunir « physiquement » les deux entités.

Avec le déménagement de la BHEI, tout s'accélère par la décision des directeurs des deux instituts d'avancer la fusion des bibliothèques. Il faut donc travailler d'arrache-pied à la mise en commun des deux fonds, des différentes classifications, procédures et gestion afin de relever ce grand défi : réunir environ 300.000 documents en six mois !

BIBLIOTHEQUE VIVANTE

L'idée a germé au Danemark en 2000 : organiser une « bibliothèque vivante » en invitant quelques personnes représentatives d'une opinion ou d'une manière d'être à se présenter aux autres afin de lutter contre les préjugés en offrant la possibilité d'échange d'idées en terrain neutre.

Reprise pour la deuxième année consécutive par la Bibliothèque de Malmö, le concept rencontre un vif succès.

Les personnes qui se sont prêtées à l'exercice sont imman, homosexuel, pasteur, femme voilée, etc. Elles portent une écharpe avec la mention « Livre vivant » et peuvent être empruntées le temps d'une discussion avec un usager de la bibliothèque.

Critiquée par certains qui voient là un dispositif pervers, puisqu'une propriété sociale isolée ne peut définir entièrement une personne, cette initiative a le mérite d'essayer d'instaurer le dialogue, même si l'entretien est minuté.

Le Monde, 21 octobre 2006

ENTRE ENTRE DEUX VAGUES DEUX VAGUES

AGBD, NOUVEAU SITE

Dans ce monde où tout évolue et se transforme, votre AGBD a une nouvelle adresse :



<http://www.agbd.bbs.ch/>

VEILLE INFORMATIQUE

Le service Information au public de la Bibliothèque nationale suisse offre, une nouvelle prestation aux usagers, privés ou institutionnels : la veille documentaire. La prestation de veille documentaire répond à une demande de recherche d'information personnalisée adaptée aux besoins d'un public exigeant.

Cette prestation est payante, et le tarif se décline selon le type d'usagers après étude de la demande (un étudiant se verra appliquer le demi prix par exemple). Elle est également ouverte aux institutions ou entreprises qui souhaitent y recourir. Un abonnement annuel à nos différentes prestations (recherches, veille) est également proposé.

Le service Information au public est composé de spécialistes de la recherche d'information : outre ses propres compétences, il fait appel aux spécialistes en interne de la BN (Archives littéraires suisse ; Cabinet des Estampes), mais

également aux bibliothèques partenaires du Guichet virtuel sur la Suisse réparties en pôles thématiques.

<http://www.nb.admin.ch/slb/dienstleistungen/swissinfodesk/00769/01461/index.html?lang=fr>

Swisslib, 21 février 2007

LA BPI FETE SES 30 ANS

Pour fêter les trente ans de la création de la Bibliothèque publique d'information, au Centre Pompidou, nos collègues parisiens ont conçu un site très ludique

<http://30ans.bpi.fr/accueil30ans.php>

TRADITION ORALE

L'Association Internationale est composée de chercheurs en tradition orale qui sillonnent le monde afin d'y récolter, pays par pays, les plus beaux contes, légendes et chansons traditionnels à destination des enfants.

Ce travail est réalisé dans un but pédagogique, afin de faire découvrir des civilisations différentes aux enfants dès le plus jeune âge. Ses collections de CD sont surtout diffusées pour le moment dans les bibliothèques et médiathèques de France, mais ce travail mérite d'être connu et reconnu.

<http://www.enfanceetdecouvertes.org/>

BIBLIO-BLOG

Au gré des clics, voici quelques blogs plus ou moins sérieux sur notre profession :

- Une collègue française tient un blog
<http://www.figoblog.org/>
- Le blog « d'un obsédé des bibliothèques »
<http://bibliobsession.free.fr/dotclear/>
- Enfin, faites la connaissance de Conan the Librarian !
<http://bibliobsession.free.fr/dotclear/>

HORS-TEXTE

est le bulletin d'information de l'Association genevoise des bibliothécaires et professionnels diplômés en information documentaire (AGBD). Il est envoyé gratuitement trois fois l'an (mars, juin et novembre) à tous les membres de l'AGBD. Les personnes non membres ou les organismes peuvent s'y abonner au prix de Fr. 25.- l'an (ccp 12-20457-3)

ADRESSE DU SITE AGBD SUR LE WEB: <http://www.agbd.bbs.ch/>

LE COMITE DE REDACTION

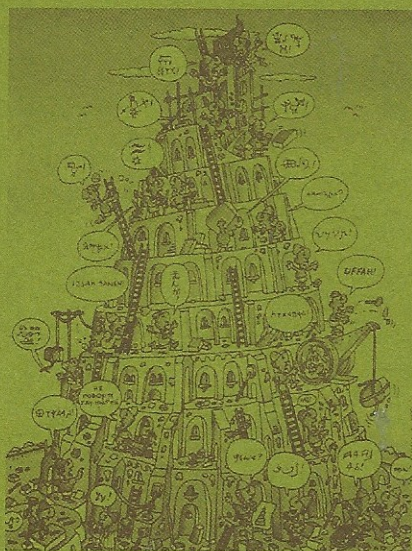
est composé de: Elisabeth Bernardi, Marie-Pierre Flotron, Eric Monnier, Malou Noetzlin, Danièle Tosi

ADRESSE

Rédaction de HORS-TEXTE / A.G.B.D.

Case postale 3494

CH - 1211 Genève 3



ATTENTION
délai de remise pour le prochain numéro

25 mai 2007

Afin de pouvoir vous envoyer HORS-TEXTE comme prévu, nous vous demandons de respecter ce délai. Merci d'avance!

SOMMAIRE

<i>Ce qu'ils ont dit</i>	2
<i>Editorial</i>	3
<i>Le billet du président</i>	5
<i>Rapport d'activité de l'AGBD</i>	6
<i>Tombée de rideau sur la réévaluation à l'Etat de Genève</i>	12
<i>Introduction à la conférence d'Alberto Manguel</i>	13
<i>La bibliothèque, hier</i>	15
<i>BiblioDIP : un nouveau réseau pour les bibliothèques scolaires genevoises</i>	24
<i>«Vous avez dit « bibliothèques » ? : Les non-usagers des Bibliothèques municipales à Genève</i>	28
<i>Enquête de satisfaction auprès des usagers des Bibliothèques et discothèques de la Ville de Genève</i>	33
<i>L'information documentaire au sein du Planing familial de Genève</i>	38
<i>L'amour sans le dire</i>	42
<i>L'arbre à cartes</i>	45
<i>Allo Biblio</i>	46
<i>Entre deux vagues</i>	49

